Nations Unies A/66/733

Assemblée générale

Distr. générale
8 mars 2012
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session
Point 161 de l'ordre du jour
Financement de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud

Budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud pour l'exercice allant du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

Page

I. Mandat et résultats attendus 5
A. Vue d'ensemble 5
B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission 5
C. Coopération régionale 10
D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées 12
E. Budgétisation axée sur les résultats 13
II. Ressources financières 49
A. Vue d'ensemble 49
B. Gains d'efficience 50
C. Taux de vacance de postes 50
D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome . 51
E. Formation 52
F. Désarmement, démobilisation et réintégration 53
G. Service de détection des mines et de déminage 53
H. Projets à effet rapide 54
I. Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) 55

12-25687 (F) 120412 130412

Merci de recycler

III. Analyse des variations 56
IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre 61
V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/289 et 66/243 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale 62
Annexe
Organigrammes 71
Carte 75

Résumé

Le présent rapport porte sur le budget de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour l'exercice allant du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013 (exercice 2012/13), dont le montant s'élève à 839 762 500 dollars.

Ce budget couvre le déploiement de 166 observateurs militaires, 6 834 militaires, 900 membres de la Police des Nations Unies, 971 agents recrutés sur le plan international, 1 618 agents recrutés sur le plan national, 560 Volontaires des Nations Unies, 81 agents fournis par les gouvernements et 65 temporaires, dont 47 recrutés sur le plan international et 18 recrutés sur le plan national.

La corrélation entre le montant total des ressources demandées et l'objectif de la MINUSS pour l'exercice 2012/13 est expliquée dans des tableaux du cadre de budgétisation axée sur les résultats, qui présentent une analyse par composante (consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État; atténuation des conflits et protection des civils; renforcement des capacités; droits de l'homme; et appui). Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission.

Les explications relatives aux variations des ressources humaines et financières demandées font référence, s'il y a lieu, aux produits correspondants prévus par la Mission.

Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie de dépenses	*Montant alloué (2011/12)*	*Dépenses prévues (2012/13)*	*Variation*	
			Montant	*Pourcentage*
Militaires et personnel de police	241 610,0	229 870,6	(11 739,4)	(4,9)
Personnel civil	89 670,5	213 037,8	123 367,3	137,6
Dépenses opérationnelles	390 849,1	396 854,1	6 005,0	1,5
Montant brut	**722 129,6**	**839 762,5**	**117 632,9**	**16,3**
Recettes provenant des contributions du personnel	10 076,8	18 032,8	7 956,0	79,0
Montant net	**712 052,8**	**821 729,7**	**109 676,9**	**15,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**722 129,6**	**839 762,5**	**117 632,9**	**16,3**

Ressources humaines[a]

	Observateurs militaires	*Contingents*	*Police des Nations Unies*	*Personnel recruté sur le plan international*	*Personnel recruté sur le plan national*[b]	*Emplois de temporaire*[c]	*Volontaires des Nations Unies*	*Agents fournis par les gouvernements*	*Observateurs électoraux civils*	**Total**
Direction exécutive et administration										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	49	19	6	8	–	–	**82**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	50	21	3	8	–	–	**82**
Composantes										
Consolidation de la paix										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	48	113	19	36	–	–	**216**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	48	113	19	45	–	–	**225**
Atténuation des conflits										
Effectif approuvé 2011/12	166	6 834	–	85	61	–	95	81	–	**7 322**
Effectif proposé 2012/13	166	6 834	–	85	61	–	113	81	–	**7 340**
Renforcement des capacités										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	900	100	53	42	39	–	–	**1 134**
Effectif proposé 2012/13	–	–	900	101	57	37	39	–	–	**1 134**
Droits de l’homme										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	61	54	–	36	–	–	**151**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	61	54	–	45	–	–	**160**
Appui										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	603	1 281	436	292	–	–	**2 612**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	579	1 265	6	307	–	–	**2 157**
Centre de services régional d’Entebbe										
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	9	5	–	–	–	–	**14**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	47	47	–	3	–	–	**97**
Total										
Effectif approuvé 2011/12	166	6 834	900	955	1 586	503	506	81	–	**11 531**
Effectif proposé 2012/13	166	6 834	900	971	1 618	65	560	81	–	**11 195**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**16**	**32**	**(438)**	**54**	**–**	**–**	**(336)**

[a] Niveau maximum de l’effectif autorisé.
[b] Administrateurs et agents des services généraux.
[c] Financés à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Les décisions que l’Assemblée générale est appelée à prendre sont énoncées au chapitre IV du présent rapport.

I. Mandat et résultats attendus

A. Vue d'ensemble

1. Le Conseil de sécurité, par sa résolution 1996 (2011), a établi le mandat de la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS) pour une période initiale d'un an, avec l'intention de le proroger pour de nouvelles périodes selon ce qui sera nécessaire.

2. La Mission a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de consolider la paix et la sécurité et d'aider à créer les conditions du développement de la République du Soudan du Sud, l'idée étant de donner au Gouvernement les moyens de gouverner efficacement et démocratiquement le pays et d'établir de bonnes relations avec ses voisins.

3. Dans le cadre de cet objectif général, la Mission contribuera, au cours de l'exercice budgétaire, à un certain nombre de réalisations, en exécutant les produits clefs présentés dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante (consolidation de la paix et élargissement de l'autorité de l'État; atténuation des conflits et protection des civils; renforcement des capacités; droits de l'homme; et appui) découlant du mandat de la Mission.

4. Les réalisations escomptées sont celles qui permettront d'atteindre, au terme du mandat de la Mission, l'objectif fixé par le Conseil de sécurité, tandis que les indicateurs de succès serviront à mesurer les progrès accomplis au cours de l'exercice budgétaire. Les effectifs de la Mission ont été déterminés composante par composante, sauf ceux de la direction exécutive et de l'administration, qui l'ont été en fonction des besoins de l'ensemble de la Mission. Les variations d'effectif par rapport au budget de l'exercice 2011/12, y compris les reclassements, ont été expliquées pour chaque composante.

5. Conformément au mandat confié à la Mission d'intervenir aux niveaux central, des États et des comtés, et compte tenu du fait que la plupart des problèmes se manifesteront probablement aux niveaux des États et des comtés, où la capacité des pouvoirs publics est faible, la plus grande partie des fonctionnaires des services organiques seront déployés à ces niveaux, tandis que les principales fonctions politiques et de conseil seront situées au quartier général de la Mission, à Djouba. Au cours de l'exercice 2012/13, la Mission envisage de faire entrer en fonctionnement neuf autres bases d'appui de comté, ce qui portera leur nombre total à 28 d'ici à la fin de l'exercice.

B. Hypothèses budgétaires et activités d'appui de la Mission

6. La situation générale au Soudan du Sud au cours de l'exercice 2012/13 restera difficile, en raison de la persistance de l'insécurité dans certaines régions du pays et des besoins en aide humanitaire, de l'incertitude des relations avec le Soudan et de la fragilité du processus politique. Dans ce contexte, la MINUSS accordera la priorité à l'appui à la création d'institutions gouvernementales fonctionnelles, transparentes et sans exclusive et à instaurer un climat protecteur pour la population civile dans tout le pays.

Consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État

7. Au cours de l'exercice 2012/13, la situation sera caractérisée par la persistance de l'insécurité dans certaines parties du Soudan du Sud et celle de besoins importants en aide humanitaire, la fragilité de l'environnement politique, le poids du grand nombre de rapatriés et l'insuffisance de la capacité du Gouvernement à assurer une présence en dehors des capitales d'État en vue de faire respecter l'état de droit. Dans ce climat général, le Gouvernement aura à préparer les principales étapes politiques de la période de transition, notamment certaines élections partielles qui devraient avoir lieu durant l'exercice 2012/13, un recensement national qui devra impérativement être mené à bien préalablement aux élections nationales prévues en 2014 et des préparatifs accélérés en vue de l'adoption d'une constitution définitive vers la fin de 2014. Le résultat de chacun de ces processus sera ressenti comme un succès dans la mesure où ils se seront déroulés de façon transparente et sans exclusive. En outre, le Gouvernement en sera à la phase de mise en œuvre de ses engagements initiaux consistant à améliorer le contrôle et la responsabilisation des institutions publiques, entamer la professionnalisation et le redimensionnement de l'armée nationale et prendre des mesures en vue de l'adoption et de la mise en œuvre d'initiatives de consolidation de la paix.

8. La MINUSS accordera un appui prioritaire à ces processus en fournissant bons offices, conseils et appui technique aux institutions gouvernementales, au niveau national comme à celui des États et des comtés. Dans le cadre de son soutien aux processus électoral et constitutionnel, la Mission fournira une aide directe aux initiatives prises par le Gouvernement pour sensibiliser et consulter la population, notamment en fournissant des moyens de transport dans tout le pays. La promotion de médias solides et indépendants, la coopération avec toutes les communautés sud-soudanaises et le maintien de contacts permanents avec les acteurs locaux et internationaux seront des priorités décisives pour la consolidation de la paix.

9. La Mission appuiera l'élargissement de l'autorité de l'État en dehors des centres urbains, notamment au moyen de la création de neuf bases d'appui au niveau des comtés, qui s'ajouteront aux 19 bases remises en état en 2011/12, et de la coïmplantation avec les principaux organes administratifs, lorsque les autorités gouvernementales en feront la demande. Elle collaborera également étroitement avec le Gouvernement en vue d'accomplir les tâches convenues en matière de consolidation de la paix, en particulier celles concernant la réforme du secteur de la sécurité, le développement des institutions policières, le secteur de l'ordre public et de la justice, les droits de l'homme, le relèvement rapide et le développement. En relation avec ces activités, la Mission prêtera son concours au Gouvernement et autres acteurs pour aider les rapatriés, tâche qui mettra à rude épreuve les capacités du Gouvernement et accentuera les tensions sous-tendues par des problèmes de ressources.

Protection et sécurité

10. La situation en matière de sécurité restera très tendue au Soudan du Sud, en raison du risque toujours très élevé de violences intercommunautaires à grande échelle, en particulier dans les États de Jongleï, de l'Unité et du Haut-Nil, de la poursuite des combats entre les milices et les forces gouvernementales, de la persistance des vols de bétail, des conflits fonciers et d'une éventuelle insécurité dans les zones frontalières avec le Soudan. Les principaux processus politiques,

notamment un recensement national et la préparation des élections prévues en 2014, alimenteront les tensions au niveau des comtés, des États et du pays. En outre, le grand nombre des rapatriés (plus de 350 000 sont déjà rentrés en 2011, et 300 000 à 400 000 autres devraient rentrer en 2012) accentueront la pression sur les capacités d'absorption du Gouvernement et nourriront tant les conflits intercommunautaires que ceux ayant trait à l'accès aux ressources. Dans ce contexte, et vu que la capacité du Gouvernement à garantir la protection, l'état de droit et les services de base en dehors des capitales d'État restera très limitée, les risques courus par la population civile restent extrêmement élevés.

11. La protection des civils est un aspect essentiel du mandat de la Mission. À cet égard, elle renforcera les mesures préventives de protection des civils, en tenant compte du fait que le rôle principal dans ce domaine revient au Gouvernement et de la nécessité qui en découle de faire œuvre de sensibilisation à tous les niveaux. La Mission s'appuiera sur son système d'alerte rapide déjà en place pour détecter et désamorcer plus efficacement les tensions au niveau local, avant qu'elles ne dégénèrent en menaces plus graves pour la population civile. Outre le déploiement intégré de militaires, d'effectifs de police et de personnel civil dans les zones présentant un risque élevé, la MINUSS renforcera sa présence générale dans tout le Soudan du Sud, notamment en mettant en place des bases d'appui de comté supplémentaires, avant tout dans les régions les plus difficiles, et en faisant appel à des patrouilles intégrées capables de se déployer sur le terrain rapidement et avec souplesse. En outre, la Mission favorisera et appuiera les initiatives locales visant à la réconciliation, notamment celles relatives aux conflits intercommunautaires, aux tensions liées à la migration et à l'accès aux ressources naturelles, ainsi que celles qui pourraient avoir trait aux conflits qui risquent de découler des processus politiques prévus pendant l'exercice 2012/13. Il s'agit notamment d'encourager une plus forte participation des chefs traditionnels, des femmes et des jeunes.

12. Consciente que la protection des civils incombe d'abord au Gouvernement, la Mission agira avec vigueur et volontarisme pour appuyer ses initiatives de protection des personnes faisant l'objet de menaces imminentes contre leur intégrité physique. Outre le renforcement du système d'alerte rapide, un principe de base de la Mission sera de prévoir une capacité de réaction militaire rapide pour intervenir rapidement en cas d'incident violent et décourager toute extension du conflit. Des capacités opérationnelles efficaces, notamment grâce à la création d'un centre d'opérations civilo-militaire pleinement opérationnel basé à Djouba, permettront à la Mission de lancer rapidement des patrouilles et des missions de vérification, tout en appuyant les activités de réconciliation du Gouvernement et des autres parties prenantes dans les zones touchées. Pour accomplir leurs tâches relatives à la protection des civils, qu'il s'agisse de prévention, d'endiguement ou de règlement des conflits, les composantes militaire et civile de la Mission devront continuer de disposer d'un nombre suffisant de véhicules tout terrain et de moyens aériens adéquats leur permettant de se rendre dans les zones de conflit, en particulier les zones reculées.

13. En raison de la gravité de la situation humanitaire – au Soudan du Sud, une aide vitale, alimentaire et autre, est fournie à plus de 2 millions de personnes –, les acteurs de l'aide humanitaire doivent pouvoir accéder sans entrave à la totalité du pays. À cet égard, la MINUSS garantira un cadre protecteur aux livraisons d'aide humanitaire et fournira, au besoin, une protection directe en effectuant des patrouilles et en entretenant une présence dissuasive dans les zones touchées.

14. La Mission assurera également la sécurité des installations et du matériel de l'ONU nécessaires à l'exécution des mandats, en prêtant une attention particulière à la nécessité, pour elle, de jouir d'une pleine mobilité et d'un libre accès complet à l'ensemble du pays.

Renforcement des capacités

15. Les moyens limités dont dispose le Gouvernement pour lutter contre l'insécurité et exercer efficacement son autorité de façon à assurer la sécurité et l'état de droit dans tout le pays constituent un des principaux risques pour la stabilité à long terme du Soudan du Sud. En raison de la persistance de l'insécurité dans de nombreuses régions du pays, notamment le long des zones frontalières avec le Soudan, l'attention et les ressources du Gouvernement ont été axées sur les problèmes de sécurité immédiats. Dans le même temps, le Gouvernement a clairement indiqué son intention de mettre en œuvre un programme ambitieux de désarmement, démobilisation et réinsertion, de professionnaliser ses institutions du secteur de la sécurité et de bâtir des institutions efficaces pour faire respecter l'état de droit.

16. Actuellement, le programme national de désarmement, démobilisation et réinsertion en est à sa phase de planification. Au cours de l'exercice 2011/12, la Mission a apporté son aide dans le cadre d'un projet pilote prévoyant de traiter 4 500 ex-combattants et de construire trois centres de transition. Pour dépasser ce volume annuel au cours de l'exercice 2012/13, il faudra créer des possibilités de réinsertion, ce qui constitue une gageure compte tenu de la faiblesse de l'économie, de l'importance du taux de chômage et du très faible niveau d'instruction des Sud-Soudanais. Comme indiqué dans le Plan de développement du Soudan du Sud, le Gouvernement sud-soudanais continue d'accorder la priorité au programme de désarmement, démobilisation et réinsertion, mais sa détermination à le mettre en œuvre dépendra de l'évolution de la situation en matière de sécurité, qui reste fragile, et notamment des relations incertaines avec le Soudan.

17. La MINUSS fournira également au Gouvernement des conseils et un appui dans ses activités visant à réformer le secteur de la sécurité et à créer des systèmes judiciaires civil et militaire fonctionnels et complémentaires. Durant l'exercice 2012/13, le Gouvernement adoptera et commencera à appliquer la législation régissant la réforme du secteur de la sécurité, du système judiciaire, de la justice pénale et des prisons. À cet égard, la MINUSS prêtera assistance en fournissant des renseignements sur le fonctionnement des systèmes judiciaires et des conseils visant à garantir que les institutions gouvernementales fonctionnent conformément aux lois et principes internationaux.

18. Afin de faciliter le passage d'un régime militaire à un État de droit dirigé par les civils au Soudan du Sud, la MINUSS mettra l'accent sur le renforcement des capacités de la police nationale. La Mission fournira une expertise et une formation techniques dans les domaines du système de commandement et de conduite des opérations, de l'égalité des sexes et de la police de proximité. Elle aidera également la police sud-soudanaise à élaborer et appliquer un plan stratégique en vue de mettre en place les structures, politiques et règlements requis en vertu de la loi sur la police, conformément aux normes internationales.

Droits de l'homme

19. Pendant l'exercice 2012/13, la situation des droits de l'homme au Soudan du Sud continuera d'être extrêmement problématique, étant donné les faibles moyens dont dispose le Gouvernement pour mettre en place des institutions garantes de l'état de droit dirigées par des civils et le recours à la force militaire pour remplir de nombreuses fonctions de police et d'ordre public, auxquels s'ajoutent la faiblesse du niveau de sensibilisation aux droits de l'homme des simples citoyens et des communautés locales, ainsi que la récurrence des violences à l'encontre des femmes. Beaucoup reste à faire pour professionnaliser l'Armée populaire de libération du Soudan et la police sud-soudanaise, mais la capacité du Gouvernement à effectuer des enquêtes sur les cas de violation des droits de l'homme qui lui sont signalés et entreprendre des poursuites contre leurs auteurs augmentera au cours de l'exercice. L'importance du nombre des rapatriés et déplacés ainsi que l'existence de violences intercommunautaires et autres contribueront à créer un climat présentant pour de nombreux civils des risques élevés de violations des droits de l'homme et d'exactions. Il sera essentiel que le Gouvernement crée un climat de protection propice à la jouissance des droits de l'homme, en particulier pour les groupes les plus vulnérables, et qu'il permette aux médias indépendants de se développer et prenne des mesures particulières afin de prévenir les violations des droits de l'homme et du droit international humanitaire dans les zones de conflit, y compris des mesures en vue d'enquêter sur ces violations et en poursuivre les auteurs.

20. Les tâches fondamentales dont est chargée la Mission en matière de droits de l'homme consistent à assurer le suivi, enquêter et faire rapport sur les droits de l'homme et d'éventuelles violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et à signaler les violations flagrantes des droits de l'homme. L'achèvement du déploiement de la Mission et le renforcement de sa présence dans tout le pays vont accroître ses capacités d'enquête et d'information dans ce domaine, ainsi que sa coopération avec les acteurs gouvernementaux concernés à tous les niveaux. L'adhésion progressive du Gouvernement aux principaux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme amènera également la Mission à jouer un important rôle consultatif et d'assistance technique pour aider le Gouvernement à s'acquitter de ses obligations conventionnelles, y compris la rédaction des rapports prévus par les traités qu'il aura ratifiés et l'harmonisation de la législation nationale avec les normes relatives aux droits de l'homme.

21. Les travaux de la Mission en matière de droits de l'homme contribueront également à faire progresser des priorités politiques plus larges concernant le Soudan du Sud au cours de l'exercice 2012/13. Il sera essentiel, alors que le pays se prépare en vue d'un recensement national, d'élections nationales et d'un processus visant à l'adoption d'une constitution définitive, de poursuivre le développement de médias indépendants. La Mission travaillera d'arrache-pied sur ces questions, y compris en fournissant un appui consultatif et technique à la société civile, aux groupes politiques, aux médias et aux simples citoyens en matière de droits de l'homme, de démocratie et de normes de l'état de droit.

22. Le renforcement des capacités dans le domaine des droits de l'homme sera également une priorité pour la Mission lors de l'exercice 2012/13. À cet effet, elle fournira à la Commission sud-soudanaise des droits de l'homme des programmes comprenant des conseils techniques, des ateliers de formation et un suivi conjoint au

niveau national comme à celui des États. Elle fournira également formation et appui à la police ainsi qu'aux membres des systèmes judiciaire et pénitentiaire. L'objectif de ces programmes sera de veiller à ce que le renforcement de l'influence et des capacités des institutions administratives sud-soudanaises s'effectue conformément aux normes internationales des droits de l'homme et de manière à renforcer la confiance de la population.

23. De façon générale, la Mission mènera ses activités en vue de leur assurer une incidence positive maximale pour le Soudan du Sud, sur les plans économique, social et environnemental. Dans ce pays vaste et sous-développé, même de petits apports aux infrastructures matérielles et au renforcement des capacités locales peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des habitants. Chaque fois que possible, la Mission cherchera à se procurer des produits sur le marché local, à embaucher des nationaux et renforcer leurs compétences, et à concevoir ses infrastructures et ses activités en gardant à l'esprit l'héritage qu'elle laissera derrière elle. En outre, la Mission a l'intention de mettre en œuvre des projets à effet rapide au niveau des comtés et des communautés de son voisinage, de façon à améliorer les conditions de vie locales et renforcer la confiance des habitants à son endroit.

Appui

24. Pour aider la Mission dans l'exécution de son mandat, sa composante appui fournira des services efficaces et performants en matière de logistique, d'administration et de sécurité en réalisant les produits prévus correspondants.

25. La direction de l'appui à la Mission, qui sera basée à Djouba, fournira des orientations stratégiques et des conseils politiques et assurera la liaison avec le Gouvernement sud-soudanais, le Siège de l'ONU et les autres opérations de maintien de la paix. Les services d'appui à la Mission seront déployés au plus près du terrain, de façon à être le plus proche possible de ses clients pour remplir toutes les fonctions essentielles afin de réduire les temps de réaction, d'améliorer la rentabilité et de réaliser des économies d'échelle à tous les niveaux de la prestation de services. La mise en place de services de traitement des opérations administratives au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) viendra compléter cette prestation de services d'appui sur le terrain.

26. La stratégie d'appui de la MINUSS appliquera les principes de la stratégie globale d'appui aux missions. Elle sera guidée par trois considérations principales : la nécessité d'appuyer une présence décentralisée de la MINUSS; la nécessité d'un niveau élevé de mobilité entre des endroits très éloignés, de façon temporaire ou permanente; et le renforcement des capacités nationales.

C. Coopération régionale

27. Il est impossible de comprendre la situation au Soudan du Sud sur le plan de la politique et de la sécurité sans tenir compte de la dynamique de l'ensemble de la région, et l'un des objectifs de l'Organisation des Nations Unies consiste à aider le Gouvernement à établir de bonnes relations avec ses voisins, comme l'a indiqué le Conseil de sécurité dans sa résolution 1996 (2011). La construction d'une relation forte et stable avec le Soudan, en particulier, est indispensable à la viabilité à long terme de l'État sud-soudanais. Dans cette perspective, la MINUSS, qui concentrera ses efforts sur les tâches qu'elle doit accomplir à l'intérieur du pays, devra forger

des liens de coopération solides avec les autres opérations des Nations Unies dans la région, à savoir l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour (MINUAD), la Force intérimaire de sécurité des Nations Unies pour Abyei (FISNUA), le Bureau de l'Envoyé spécial pour le Soudan et le Soudan du Sud et la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). Notamment, le partage de l'information à l'échelle régionale permettra à ces missions de mieux faire face à la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur. La coopération entre les différentes opérations sera également importante en vue de l'élaboration d'une approche permettant au système des Nations Unies de mener une action cohérente face aux problèmes politiques et aux risques de sécurité au Soudan, au Soudan du Sud et dans l'ensemble de la région.

28. Dans sa résolution 64/269, l'Assemblée générale a approuvé l'établissement d'un centre régional de services à la plate-forme logistique d'Entebbe (Ouganda), afin de regrouper dans un seul centre autonome les fonctions administratives et les services d'appui des missions se situant dans un même périmètre géographique, conformément à la proposition formulée par le Secrétaire général dans son rapport sur la stratégie globale d'appui aux missions (A/64/633). Comme l'a indiqué le Secrétaire général dans son rapport sur l'état d'avancement de la stratégie globale d'appui aux missions (A/66/591), quatre premiers projets ont été choisis, suivant une méthode standard concernant les projets, pour être transférés au Centre de services régional au cours de la période 2011/12, en même temps que les fonctions et les ressources qui y sont associées. Il s'agit des projets concernant le contrôle des arrivées et des départs du personnel des missions, l'administration des indemnités pour frais d'études, les activités d'un centre régional de formation et de conférence et les activités d'un centre intégré de contrôle des transports et des mouvements. En outre, des fonctions ont été sélectionnées pour y être transférées pendant l'exercice 2012/13 aux fins d'améliorer la qualité des services fournis et de réaliser des économies d'échelle, à savoir certaines fonctions financières des missions relatives à la paie, aux versements, à la caisse et à la comptabilité, ainsi que des fonctions relevant de la gestion des ressources humaines et notamment du recrutement sur le plan international, de la gestion des postes et du contrôle du temps de travail. D'autres activités pourront être choisies au cours de l'exercice 2012/13 pour être transférées au Centre de services régional.

29. Conformément à la résolution 64/269, la part des coûts prévus pour le Centre de services régional au titre des postes et des autres objets de dépense pour l'exercice 2012/13 qui est à la charge de la MINUSS figure dans le présent projet de budget. Au total, il est proposé de réaffecter 83 postes (7 P-4, 1 P-3, 1 P-2, 29 agents du Service mobile, 5 administrateurs recrutés sur le plan national, 37 agents des services généraux recrutés sur le plan national, et 3 Volontaires des Nations Unies) au Centre de services régional pour l'exercice 2012/13; on trouvera des informations détaillées à ce sujet dans la section I.E du présent rapport. La part des coûts du Centre qui est à la charge de la MINUSS, soit 8 309 100 dollars, est présentée dans la section II.I.

D. Partenariats, coordination avec l'équipe de pays et missions intégrées

30. L'équipe de pays des Nations Unies exécute actuellement des projets concernant l'ensemble du pays dans plusieurs domaines relevant de son mandat, à savoir l'état de droit, la gouvernance, la sécurité des populations et l'atténuation des conflits. Elle met également en œuvre des programmes d'aide humanitaire, de stabilisation, de relèvement et de développement sous la direction du Gouvernement et en partenariat avec de nombreux acteurs. Le Gouvernement a demandé à l'équipe de pays d'appuyer, ces trois prochaines années, la mise en œuvre du Plan de développement du Soudan du Sud dans le contexte du plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement adopté récemment, qui permettra de mobiliser des ressources importantes à l'appui des programmes relatifs à la gouvernance, à la croissance économique, au développement social et humain et à la sécurité et la prévention des conflits. L'envergure de ces programmes et le rôle qu'y joueront les différentes entités du système des Nations Unies dans le cadre de leurs mandats seront déterminés à l'issue de consultations avec le Gouvernement et d'autres partenaires.

31. Certains programmes ont déjà été lancés grâce à l'appui de bailleurs de fonds bilatéraux et multilatéraux, ainsi que dans le cadre de la collaboration régionale, ou sont en cours de mise en place. Le PNUD, en collaboration avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement, prête un appui à un projet de renforcement des capacités civiles dans le cadre duquel des fonctionnaires des pays voisins seront affectés à des ministères du Soudan du Sud et aux administrations de ses États pour encadrer les fonctionnaires sud-soudanais. La portée des programmes bilatéraux relevant de différents domaines devrait augmenter au cours des trois prochaines années, à mesure que sera mis en œuvre le Plan de développement du Soudan du Sud. Les institutions financières internationales appuieront également les activités prioritaires définies dans le Plan de développement, bien qu'on ignore encore dans quelle mesure elles le feront. Certains domaines d'activité sont susceptibles de recevoir un appui plus important des donateurs bilatéraux et multilatéraux, notamment la prestation de services, le développement des infrastructures, le développement piloté par les collectivités, l'agriculture, la gouvernance, la réforme du secteur de la sécurité, le renforcement de l'état de droit et la réforme de la police.

32. Particulièrement pendant les premières années de son activité, la MINUSS s'attachera avant tout à aider le Gouvernement à mettre en place les capacités fondamentales qui sont essentielles pour faire régner l'état de droit et la sécurité, notamment celles qui sont directement liées à son mandat en matière de paix et de sécurité. Étant donné les délais nécessaires pour lancer une bonne partie des programmes bilatéraux et multilatéraux à long terme qui sont prévus, la Mission devra coopérer pleinement avec l'équipe de pays des Nations Unies et les partenaires bilatéraux et multilatéraux pour aider le pays à préparer le terrain aux futurs programmes de grande envergure dans les domaines du développement et de la sécurité.

33. Au fur et à mesure que seront créés des programmes exécutés par ses partenaires, la Mission devra évaluer la possibilité de confier progressivement certaines des principales tâches et fonctions d'appui définies dans son mandat à l'équipe de pays des Nations Unies et à d'autres partenaires compétents. L'équipe de

pays a été consultée dans le cadre de l'élaboration du budget axé sur les résultats et du tableau d'effectifs. La répartition des rôles et des responsabilités entre la Mission et les organismes, fonds et programmes des Nations Unies a été effectuée conformément à leurs mandats respectifs, notamment celui de la Mission, défini dans la résolution 1996 (2011), et tenant compte de leurs avantages spécifiques et de leurs capacités sur le terrain.

E. Budgétisation axée sur les résultats

Direction exécutive et administration

34. La direction générale et l'administration seront assurées par le Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général.

Tableau 1
Ressources humaines : direction exécutive et administration

	Personnel recruté sur le plan international								
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général									
Postes approuvés 2011/12	1	–	2	2	2	**7**	3	–	**10**
Postes proposés 2012/13	1	–	2	2	2	**7**	3	–	**10**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Conseillers spéciaux									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	–	1	**2**	–	–	**2**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	–	1	**2**	–	–	**2**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	2	1	–	–	**3**	–	–	**3**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	2	1	–	–	**3**	–	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (Conseillers spéciaux)									
Postes approuvés 2011/12	–	2	2	–	1	**5**	–	–	**5**
Postes proposés 2012/13	–	2	2	–	1	**5**	–	–	**5**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau du Chef de cabinet									
Postes approuvés 2011/12	–	1	1	2	3	**7**	2	1	**10**
Postes proposés 2012/13	–	1	2	2	3	**8**	4	1	**13**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**	**2**	**–**	**3**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	1	–	–	**1**	2	–	**3**

	Personnel recruté sur le plan international								
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**(2)**	**–**	**(3)**
Total partiel (Bureau du Chef de cabinet)									
Postes approuvés 2011/12	–	1	2	2	3	**8**	4	1	**13**
Postes proposés 2012/13	–	1	2	2	3	**8**	4	1	**13**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de l'appui à la mission									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	1	1	**3**	1	1	**5**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	1	1	**3**	1	1	**5**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe de la planification stratégique									
Postes approuvés 2011/12	–	–	2	1	–	**3**	–	1	**4**
Postes proposés 2012/13	–	–	2	1	–	**3**	–	1	**4**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe des pratiques optimales									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	1	–	**2**	1	–	**3**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	1	–	**2**	1	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe des affaires juridiques									
Postes approuvés 2011/12	–	–	3	2	1	**6**	5	3	**14**
Postes proposés 2012/13	–	–	3	2	1	**6**	5	3	**14**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Équipe Déontologie et discipline									
Postes approuvés 2011/12	–	1	3	1	2	**7**	3	2	**12**
Postes proposés 2012/13	–	1	3	1	2	**7**	3	2	**12**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires politiques)									
Postes approuvés 2011/12	1	–	1	1	2	**5**	2	–	**7**
Postes proposés 2012/13	1	–	1	1	2	**5**	2	–	**7**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général (affaires humanitaires)									
Postes approuvés 2011/12	1	–	2	2	2	**7**	2	–	**9**

	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Postes proposés 2012/13	1	–	2	2	2	**7**	2	–	**9**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel									
Postes approuvés 2011/12	3	2	17	13	14	**49**	19	8	**76**
Postes proposés 2012/13	3	2	18	13	14	**50**	21	8	**79**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**	**2**	**–**	**3**
Total partiel									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	2	2	–	–	**4**	2	–	**6**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	2	1	–	–	**3**	–	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**(2)**	**–**	**(3)**
Total									
Postes approuvés 2011/12	3	4	19	13	14	**53**	21	8	**82**
Postes proposés 2012/13	3	4	19	13	14	**53**	21	8	**82**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

[a] Englobe les administrateurs et les membres des services généraux recrutés sur le plan national.
[b] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Bureau du Chef de cabinet

Personnel recruté sur le plan international : variation nette nulle (transformation d'un emploi de temporaire P-5 en un poste P-5)

Personnel recruté sur le plan national : variation nette nulle (transformation de 2 emplois de temporaire d'administrateur recruté sur le plan national en 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national)

35. Au cours de l'exercice 2012/13, il est proposé de transformer un emploi de temporaire d'administrateur hors classe (P-5) en poste, ce qui est nécessaire pour permettre au titulaire de gérer efficacement l'équipe rapprochée du Chef de cabinet et d'appuyer ce dernier dans la gestion des importants portefeuilles dont la responsabilité lui incombe. Étant donné que cet administrateur hors classe devra assurer régulièrement la liaison avec le Représentant spécial du Secrétaire général, les Représentants spéciaux adjoints, les chefs de section et les autres cadres dirigeants de la Mission, il est impératif que son poste soit stable et que la personne qui l'occupe puisse monter un réseau solide, avoir une vue d'ensemble de la Mission et assurer la direction fonctionnelle du Bureau du Chef de cabinet. De plus, tout au long de son mandat, la Mission devra épauler les bureaux d'État pour les aider à gérer les tâches qui leur sont confiées, dont certaines s'annoncent très ardues, notamment la décentralisation de la présence de l'ONU, le renforcement des bureaux d'État et de comté et la préparation des élections.

36. Au cours de l'exercice 2012/13, il est également proposé de transformer deux emplois de temporaire de fonctionnaire du protocole-attaché de liaison (administrateurs recrutés sur le plan national) en postes, ce qui est nécessaire pour permettre à leur titulaire de mener à bien toutes les tâches liées aux multiples missions en visite, d'organiser les réunions et d'assurer un dialogue constant avec les fonctionnaires du Gouvernement et de coordonner d'autres activités de soutien. En raison de la nature même de leur travail, ces administrateurs doivent impérativement nouer et entretenir des relations très étroites avec le Ministère des affaires étrangères et de la coopération internationale. On leur demande souvent d'organiser des réunions sur des sujets sensibles et à la dernière minute; de ce fait, l'engagement permanent de fonctionnaires du protocole est la meilleure solution pour la Mission, car ils pourront ainsi nouer une relation longue et propice à la collaboration et à la coopération avec le département du protocole du Ministère. En outre, en 2012/13, la Mission s'attend de façon certaine à ce que le nombre de missions gouvernementales de haut niveau sur le terrain augmente. En décembre 2011, lors de la riposte de la Mission à la crise au Jongleï, l'expérience a montré qu'en cas d'urgence, le fonctionnaire du protocole joue un rôle clef pour faciliter et accélérer le dialogue avec les représentants du Gouvernement.

Composante 1 : consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.1 Institutions publiques sans exclusive, fonctionnelles et transparentes à travers tout le Soudan du Sud, notamment dans les capitales des États fédérés	1.1.1 Les textes de loi relatifs à la transparence et à la responsabilisation sont promulgués et appliqués, notamment ceux qui renforcent les capacités des institutions de surveillance dans leurs fonctions d'enquête et de poursuites (2011/12 : 1; 2012/13 : 5).
	1.1.2 Renforcement de gouvernements locaux fonctionnels dans 28 comtés, par le truchement des bases d'appui aux comtés (2012/13 : 28)
	1.1.3 Les tâches relevant de la consolidation de la paix ayant fait l'objet d'accords avec le Gouvernement du Soudan du Sud sont mises en œuvre, notamment celles qui sont liées à la réforme du secteur de la sécurité, au développement institutionnel de la police, à l'état de droit et au secteur judiciaire, aux droits de l'homme, au relèvement rapide et au développement.

Produits

- Établissement d'un dialogue politique avec le Soudan du Sud et les principaux partenaires internationaux, grâce à des réunions bihebdomadaires tenues avec le corps diplomatique afin de faire le point sur la situation politique et d'examiner et d'adopter des stratégies communes
- Conseils à la présidence, au Gouvernement et à l'Assemblée législative nationale dans le cadre des bons offices sur les normes internationales de transparence et de responsabilité
- Conseils aux autorités en appui aux programmes qui visent à remédier aux insuffisances de capacités au Soudan du Sud et qui contribuent à la mise en place des fonctions essentielles de gouvernance, notamment pour ce qui concerne la paix et la sécurité; encadrement personnalisé sur le lieu de travail grâce au partage de locaux avec les autorités locales dans les 10 capitales d'États et dans 28 bases d'appui aux comtés

- Conseils techniques et soutien au Gouvernement et aux autres parties en vue de l'exécution des tâches de maintien de la paix convenues, notamment grâce au développement des capacités, et appui à la conception, à l'adoption et à la mise en œuvre de stratégies, de plans et de programmes de relèvement et de réintégration aux niveaux des États et des comtés
- Conseils au Gouvernement sur les normes internationales de gouvernance, par l'intermédiaire d'un forum; tenue, dans les 10 États, sous la présidence des gouverneurs, de forums sur le développement durable réunissant les partenaires

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
1.2 Participation de la population aux processus politiques et à l'élaboration des politiques nationales	1.2.1 Les consultations auxquelles participe la population, notamment les femmes, sont tenues au sujet des principales lois telles que la loi électorale nationale et la loi sur les partis politiques.
	1.2.2 Le Gouvernement approuve le calendrier et la législation concernant la réalisation d'un recensement national.
	1.2.3 Les cadres et les institutions électorales sont en place et les textes législatifs visant à encourager la participation de la population aux processus politiques sont promulgués.

Produits

- Conseils et appui technique au comité national chargé d'examiner la Constitution et aux structures gouvernementales chargées d'organiser le recensement par l'intermédiaire, entre autres, de bons offices, du partage de pratiques optimales et d'expériences comparatives, et appui direct aux actions de sensibilisation et de consultation menées par le Gouvernement en préparation des activités liées au recensement et à l'examen de la Constitution
- Facilitation de l'organisation d'un forum permettant aux partis politiques et aux organisations de la société civile de promouvoir la participation, la transparence et l'information; 50 réunions avec les partis politiques pour promouvoir une participation accrue et une meilleure connaissance des principaux processus politiques
- Renforcement de la diffusion sur Radio Miraya à travers tout le pays de bulletins quotidiens d'information et d'émissions d'actualité, notamment des messages de sensibilisation à l'importance de la participation politique, des droits de l'homme et de l'autonomisation des femmes; création de programmes de stage et de formation destinés aux journalistes et aux techniciens de la radio d'État et des radios communautaires désignés par Radio Miraya et élaboration d'un plan quinquennal visant à transformer celle-ci en une radio indépendante viable
- Conseils aux institutions publiques compétentes et aux organisations de la société civile en vue de promouvoir la participation active des femmes à la prévention et à l'atténuation des conflits et aux négociations de paix et aide à l'organisation de débats réguliers propres à promouvoir l'autonomisation des femmes à l'échelle nationale et aux niveaux des États et des comtés par l'application de la résolution 1325 (2000) du Conseil de sécurité

Tableau 2
Ressources humaines : composante 1, consolidation de la paix et extension de l'autorité de l'État

	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Division des affaires politiques									
Postes approuvés 2011/12	–	1	6	6	1	**14**	4	–	**18**
Postes proposés 2012/13	–	1	6	6	1	**14**	4	–	**18**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix									
Postes approuvés 2011/12	–	1	10	1	1	**13**	37	20	**70**
Postes proposés 2012/13	–	1	10	1	1	**13**	37	29	**79**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	1	18	–	**19**	–	–	**19**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	1	18	–	**19**	–	–	**19**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (relèvement, réintégration et consolidation de la paix)									
Postes approuvés 2011/12	–	1	11	19	1	**32**	37	20	89
Postes proposés 2012/13	–	1	11	19	1	**32**	37	29	98
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**
Division des communications et des technologies de l'information									
Postes approuvés 2011/12	–	1	6	5	9	**21**	72	16	**109**
Postes proposés 2012/13	–	1	6	5	9	**21**	72	16	**109**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel									
Postes approuvés 2011/12	–	3	22	12	11	**48**	113	36	**197**
Postes proposés 2012/13	–	3	22	12	11	**48**	113	45	**206**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**
Total partiel									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	1	18	–	**19**	–	–	**19**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	1	18	–	**19**	–	–	**19**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Total partiel									
Postes approuvés 2011/12	–	3	23	30	11	**67**	113	36	**216**
Postes proposés 2012/13	–	3	23	30	11	**67**	113	45	**225**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**

[a] Englobe les administrateurs et les membres des services généraux recrutés sur le plan national.
[b] Financés au moyen des crédits prévus à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

Personnel recruté sur le plan international : variation nette nulle (reclassement d'un poste P-4)

Volontaires des Nations Unies : création de 9 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international

Division des affaires politiques

Personnel recruté sur le plan international : reclassement d'un poste P-4

37. Il est proposé de reclasser le poste de spécialiste des questions électorales (P-4) en spécialiste des questions politiques (P-4). À l'approche de la préparation des élections de 2014, les questions politiques et électorales seront inextricablement liées; la Division des affaires politiques sera chargée des fonctions liées aux élections jusqu'à ce qu'une division chargée des affaires électorales proprement dite soit créée. Le spécialiste des affaires politiques travaillera sous le même toit que la Commission électorale nationale et appuiera son installation et son organisation, ce qui englobera toutes les opérations, procédures et formalités liées aux élections requises par la loi électorale nationale. Le spécialiste des questions politiques aidera, en outre, la Commission à créer un cadre réglementaire et procédural complet et à obtenir la participation des partis politiques et de la société civile au processus en organisant des séances de formation, en créant des supports d'information et en participant à des débats publics. Il mènera en particulier une évaluation intégrée visant à fournir l'appui électoral demandé et aidera à rédiger et à faire adopter les textes de loi et à concevoir les institutions électorales. Le titulaire fournira aussi des conseils politiques, dispensera des formations, facilitera les consultations avec la société civile et prêtera son appui à des tables rondes avec les partis politiques et les organisations de la société civile qui promeuvent la participation politique, la transparence et l'information du public.

Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix

Volontaires des Nations Unies : création de 9 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international

38. Des spécialistes du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix supplémentaires sont nécessaires pour pourvoir les neuf bases d'appui aux comtés nouvellement créées. La Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix appuie la gouvernance et l'extension de l'autorité de l'État au Soudan du Sud en aidant le Gouvernement, à l'échelle nationale et aux niveaux des États et des comtés, à cibler de façon efficace l'assistance au relèvement, à la

stabilisation et à la réintégration à long terme. Afin de garantir que la stratégie et l'action de la Mission en la matière seront pleinement intégrées à celles de l'équipe de pays des Nations Unies et d'autres partenaires, un spécialiste du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix sera affecté à chacune des nouvelles bases d'appui aux comtés. À ce niveau, ces spécialistes appuieront les actions de la Mission pour démultiplier l'action des bases d'appui aux comtés de la MINUSS, en les utilisant comme plates-formes permettant de favoriser la consolidation de la paix, l'édification de l'État et le développement économique au niveau local à long terme. Ils prendront la direction des activités de fond des bases d'appui aux comtés au nom du Coordonnateur d'État, et assureront la liaison avec tous les acteurs du développement et les organismes humanitaires sur le terrain. Ils sensibiliseront les partenaires internationaux présents dans le pays afin de permettre à la Mission, grâce à ces bases, de servir de centre de coordination du relèvement, de la consolidation de la paix et du développement au niveau des comtés.

Composante 2 : atténuation des conflits et protection des civils

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.1 Atténuation et prévention des conflits, notamment intercommunautaires	2.1.1 Réduction du nombre de victimes civiles dans les zones de conflit armé
	2.1.2 Renforcement des administrations de 28 comtés, en vue de leur permettre de mieux contribuer au système d'alerte rapide et à l'endiguement et au règlement des conflits, notamment grâce aux activités des bases d'appui des comtés (2012/13:28)

Produits

- Mise en œuvre d'un système d'alerte et d'intervention rapide, qui permettra une réaction rapide et efficace face aux conflits potentiels et naissants en tirant parti de la participation des comtés clefs
- Fourniture aux autorités gouvernementales et à d'autres parties prenantes de conseils et d'une assistance directe, y compris en matière de transports, aux fins d'endiguer et de régler les conflits à l'échelon local et aux niveaux des États et du pays, notamment grâce à la réconciliation des communautés à l'échelle locale et à la promotion de la participation des chefs traditionnels, des femmes, des jeunes et d'autres personnes touchées par le conflit aux efforts de réconciliation et d'instauration de la paix
- Fourniture de conseils au Gouvernement et aux dirigeants locaux sur les moyens d'atténuer les menaces qui pèsent sur la sécurité des femmes et des filles et de faciliter la participation des communautés aux efforts de paix, notamment organisation tous les trois mois d'un forum des femmes pour la paix dans chacun des 10 États et tenue, dans au moins trois États considérés comme prioritaires, de réunions sur l'atténuation des conflits présidées par les commissaires de comté
- Facilitation du dialogue entre les communautés grâce à l'organisation de 50 réunions sur la réconciliation et l'instauration d'un climat de confiance dans différents États et comtés, ainsi que dans des zones particulièrement exposées aux conflits; appui à l'élaboration de plans-cadres et à l'application de mesures de maîtrise des armes en vue de la réalisation de l'objectif de désarmement volontaire des civils fixé par le Gouvernement

- Facilitation de 12 réunions de coordination et appui à la mise en place d'un mécanisme permettant à la MINUSS, à la MINUAD, à la MONUSCO et aux partenaires régionaux et internationaux d'échanger des renseignements pour mieux lutter contre la menace que représente l'Armée de résistance du Seigneur et coordination efficace entre la MINUSS, la MINUAD et la FISNUA sur certaines questions liées aux conflits, notamment les déplacements transfrontières des pasteurs

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.2 Protection des civils se trouvant sous la menace imminente de violences physiques dans les zones à haut risque et amélioration de l'accès des organisations humanitaires à l'ensemble du territoire du Soudan du Sud, notamment en assurant la sécurité du personnel, des installations et du matériel des Nations Unies	2.2.1 Réduction à zéro du nombre d'attentats visant le personnel, les installations ou le matériel des Nations Unies et d'autres parties désignées 2.2.2 Réduction à zéro du nombre d'incidents dans lesquels des autorités gouvernementales ou d'autres entités empêchent des agents humanitaires d'accéder à une zone touchée par un conflit

Produits

- Organisation de 12 séances de formation aux droits de l'homme et à la protection des civils à l'intention de 300 membres de l'Armée populaire de libération du Soudan, de la police sud-soudanaise et d'autres organes de sécurité du Gouvernement et des administrations des États
- 208 050 jours-hommes de patrouille motorisée effectués aux fins d'assurer la protection du personnel et des biens des Nations Unies et d'autres parties désignées dans toute la zone de la Mission, de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de protection des civils de la mission, de décourager la violence, d'escorter les convois humanitaires, de faciliter les déplacements du personnel humanitaire, de garantir la sécurité des points de contrôle fixes et mobiles et d'exécuter les manœuvres tactiques de la Mission (30 soldats par patrouille, une patrouille par compagnie, 19 compagnies, 365 jours)
- 1 872 heures de patrouille aérienne effectuées aux fins d'exécuter des missions de reconnaissance et d'évaluer les conditions de sécurité, de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie de protection des civils de la Mission, de faciliter les déplacements du personnel civil des organismes d'aide humanitaire et de développement et d'assurer la protection du personnel et des biens des Nations Unies et d'autres parties désignées dans toute la zone de la Mission (6 heures par jour, 6 jours par semaine, 52 semaines)
- 2 080 jours-hommes de patrouille motorisée effectués par des officiers de liaison, en équipe intégrée au niveau des États (2 officiers de liaison par État, 2 jours de patrouille par semaine, 52 semaines, 10 États), et 5 824 jours-hommes de patrouille motorisée effectués en équipe intégrée au niveau des comtés (2 officiers de liaison par base d'appui de comté, 2 jours par semaine, 52 semaines, 28 bases d'appui de comté)
- 208 050 jours-hommes de garde stationnaire effectués aux fins d'assurer la sécurité des états-majors de bataillon, des bureaux d'État et des bases opérationnelles de compagnie (30 militaires, 19 sites, 365 jours)
- 32 850 jours-hommes de garde stationnaire pour assurer la sécurité aux bases de soutien de comté où le niveau d'insécurité est égal ou supérieur à III (30 militaires par jour, trois bases de soutien de comté où le niveau d'insécurité est de III ou de IV et où ne sont pas déjà affectées de forces militaires, 365 jours)

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
2.3 Renforcement de l'aptitude du Gouvernement et d'autres acteurs clefs à protéger les femmes et les enfants victimes de conflits armés, de violences, de sévices ou d'exploitation et à prévenir et réprimer les violences sexuelles et sexistes liées au conflit	2.3.1 Réduction du nombres d'actes de violence sexuelle liés au conflit (2011/12 : 300; 2012/13 : 200) 2.3.2 Réduction du nombre de crimes graves dont sont victimes les enfants, s'agissant notamment du recrutement d'enfants par des forces et des groupes armés, de violences et d'agressions sexuelles, d'attaques visant des écoles et des hôpitaux, d'enlèvements et du déni d'accès à l'aide humanitaire (2011/12 : 700; 2012/13 : 600)

Produits

- Fourniture de conseils et d'un appui aux parties concernées, dont l'Armée populaire de libération du Soudan (SPLA), concernant l'élaboration de plans d'action visant à faire cesser le recrutement et l'emploi d'enfants soldats
- Tenue de réunions mensuelles avec des représentants des administrations et d'autres parties prenantes aux fins d'appuyer, en collaboration avec l'UNICEF, le Groupe de la SPLA chargé de la protection des enfants et le Ministère de la condition féminine, de l'enfance et de la protection sociale
- Établissement d'une base de données permettant à la Commission du Soudan du Sud pour le désarmement, la démobilisation et la réintégration de suivre la situation des enfants relâchés par les forces militaires et les groupes armés
- Fourniture d'un appui aux administrations des États en vue de les aider à adopter des directives et à lancer des campagnes de sensibilisation inspirées des Conventions de Genève pour lutter contre la perpétration de crimes à l'encontre de femmes et d'enfants, tels que les enlèvements en temps de conflit armé, et avec le vol de bétail, ainsi qu'à négocier des ententes avec les forces militaires et les groupes armés afin de prévenir et faire cesser les violences sexuelles liées aux conflits
- Présentation de 500 rapports (50 rapports par semaine concernant 10 États) et fourniture de conseils aux membres compétents des administrations et à d'autres parties concernées par la protection des enfants sur les crimes graves et les violences sexuelles liées au conflit commis contre des femmes et des enfants
- Réalisation d'activités de consultation et de sensibilisation, dans le cadre de réunions mensuelles et de trois ateliers à l'intention des autorités nationales, notamment des membres de la police et des forces militaires, en vue d'une réduction vérifiable des violences sexuelles et sexistes liées aux conflits

Tableau 3
Ressources humaines : composante 2 (Atténuation des conflits et protection des civils)

Catégorie		**Total**
I.	*Observateurs militaires*	
	Effectif approuvé 2011/12	
	Effectif proposé 2012/13	166
	Variation nette	**166**
II.	*Contingent*	–
	Effectif approuvé 2011/12	
	Effectif proposé 2012/13	6 834
	Variation nette	6 **834**

III. Personnel fourni par des gouvernements	–
Effectif approuvé 2011/12	
Effectif proposé 2012/13	81
Variation nette	**81**

	Personnel recruté sur le plan international								
IV. Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-3*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du Coordonnateur d'État									
Effectif approuvé 2011/12	–	3	10	10	10	**33**	23	13	**69**
Effectif proposé 2012/13	–	3	10	10	10	**33**	23	13	**69**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Centre d'opérations civilo-militaire									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	2	7	1	**10**	–	4	**14**
Effectif proposé 2012/13	–	–	2	7	1	**10**	–	4	**14**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Cellule d'analyse conjointe de la Mission									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	2	6	–	**8**	3	1	**12**
Effectif proposé 2012/13	–	–	2	6	–	**8**	3	1	**12**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Division des affaires civiles	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Effectif approuvé 2011/12	–	1	12	16	1	**30**	33	77	**140**
Effectif proposé 2012/13	–	1	12	16	1	**30**	33	95	**158**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**18**	**18**
Bureau du commandant de la force									
Effectif approuvé 2011/12	–	2	–	–	2	**4**	2	–	**6**
Effectif proposé 2012/13	–	2	–	–	2	**4**	2	–	**6**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (personnel civil)									
Effectif approuvé 2011/12	–	6	26	39	14	**85**	61	95	**241**
Effectif proposé 2012/13	–	6	26	39	14	**85**	61	113	**259**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**18**	**18**
Total (catégories I à IV)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**7 242**
Effectif proposé 2012/13	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**7 260**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**18**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Division des affaires civiles

Volontaires des Nations Unies : création de 18 nouveaux postes (9 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et 9 recrutés sur le plan national)

39. Il est proposé de créer deux postes de spécialiste des affaires civiles (1 poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international et 1 recruté sur le plan national) dans chacune des neuf nouvelles bases d'appui de comté, dont la composition sera ainsi alignée sur celle des 19 bases déjà mises en place dans le cadre de l'exercice budgétaire 2011/12. Le spécialiste des affaires civiles recruté sur le plan international assurera la coordination d'ensemble des sections opérationnelles de la base d'appui et y représentera la Division des affaires civiles. Il représentera par ailleurs la MINUSS auprès des responsables locaux et notamment du Commissaire de comté, des dirigeants locaux et de la population en général. Il fera régulièrement rapport au Coordonnateur d'État, et au chef de l'équipe chargée des affaires civiles au niveau de l'État au sujet des problèmes qui se posent et de l'évolution de la situation dans le comté, en particulier, de problèmes politiques ou liés aux conflits et des questions ayant des incidences sur le fonctionnement et l'efficacité de la base d'appui. Le spécialiste des affaires civiles devra accorder une attention particulière aux signes avant-coureurs des conflits et s'efforcera de proposer des mesures visant à atténuer les conflits et de contribuer à leur mise en œuvre. Il promouvra la coordination entre les différentes sections opérationnelles de la base d'appui du Comté et avec les autres composantes de la Mission, notamment les éléments militaires et les forces de police, la composante Appui et les services de sécurité. Il s'emploiera activement à trouver des moyens permettant à la MINUSS de renforcer les capacités et d'améliorer l'efficacité du Commissaire de comté et d'autres responsables et organes des administrations locales, et collaborera avec les organismes des Nations Unies, les organisations non gouvernementales concernées et d'autres parties prenantes pour améliorer le sort des collectivités locales. Chaque spécialiste des affaires civiles recruté sur le plan international sera secondé par un Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national qui sera placé sous sa supervision.

Composante 3 : renforcement des capacités

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.1 Renforcement de la capacité du Gouvernement sud-soudanais à mettre en œuvre le programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration	3.1.1 Environ 4 500 ex-combattants et membres de groupes ayant des besoins particuliers sont désarmés et démobilisés et reçoivent une aide transitoire (2011/12 : 4 500; 2012/13 : 4 500 de plus)
	3.1.2 Environ 4 500 ex-combattants démobilisés suivent des programmes de réinsertion (initialement 2011/12 : 4 500; 2012/13 : 4 500 de plus)

Produits

- Mise en place de 15 programmes de réinsertion suite au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration de 4 500 ex-combattants et construction de sept installations provisoires pour les opérations de démobilisation et de réinsertion

- Appui à la mise en œuvre du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration au moyen de la fourniture d'une assistance technique et logistique en matière de désarmement et de démobilisation (y compris la réinsertion) de 4 500 ex-combattants
- Fourniture d'un appui au Bureau du Soudan du Sud pour la sécurité locale et le contrôle des armes légères sous forme de matériel pour l'entreposage des armes dans de bonnes conditions de sécurité et l'établissement de programmes de réinsertion communautaires dans les régions où se trouve un grand nombre d'ex-combattants
- Appui à la mise en œuvre et au renforcement du programme national de désarmement, de démobilisation et de réintégration au moyen de la fourniture d'un appui logistique, y compris la construction de sept installations transitoires, du détachement de personnel, de la coïmplantation du personnel et de l'organisation dans la zone de mission de séminaires de formation pour tous les membres du personnel concernés
- Élaboration d'une stratégie d'information pour sensibiliser les communautés bénéficiaires et les participants au processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration aux activités visant à l'élimination de la violence à l'échelon local et à la collecte et au contrôle des armes légères et de petit calibre, au moyen de 10 émissions radiophoniques (Radio Miraya), de 30 programmes de vulgarisation auprès des collectivités, de 50 ateliers réunissant diverses parties prenantes et de la distribution de matériel imprimé

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.2 Renforcement de la capacité des services de police sud-soudanais de maintenir l'ordre public et la sûreté	3.2.1 Les structures, les politiques, les stratégies et les réglementations nécessaires au bon fonctionnement des services de police sud-soudanais sont au point et en cours de mise en œuvre au niveau central ainsi que dans les États et les comtés (2011/12 : 7 et 2012/13 : 15)
	3.2.2 Augmentation du nombre de policiers sud-soudanais ayant reçu une formation formelle (2011/12 : 1 025; et 2012/13 : 2 000)

Produits

- Prestation de conseils aux cadres de la police, au moyen de 12 réunions sur la mise en œuvre du plan de développement stratégique et sur l'élaboration des structures, des politiques, des stratégies et des réglementations visant à renforcer le commandement, le contrôle et la communication
- Fourniture de compétences techniques et d'un appui pour la mise en œuvre d'un programme global de formation tenant compte de la problématique homme-femmes, couvrant des questions telles que le maintien de l'ordre, la gestion des services de police, la formation des formateurs et les enquêtes criminelles à l'intention de 2 740 membres des services de police, y compris la formation de 1 000 agents responsables du maintien de l'ordre
- Organisation de 10 séminaires de formation sur la police de proximité et appui à la création de comités chargés des relations entre la police et la population locale dans chaque État
- Assistance et appui aux services de police sud-soudanais pour les aider à imposer leur autorité dans tout le pays – nécessitant la réintégration et le déploiement dans les capitales des 10 États et dans 32 comtés – en facilitant la planification et le déploiement du personnel de police
- Prestation de conseils et renforcement des capacités de la police grâce à la coïmplantation de 300 membres de la Police des Nations Unies à l'échelon national, dans les États et les comtés, à la demande du Gouvernement; fourniture de conseils au quotidien sur le plan stratégique, tactique et opérationnel, encadrement et formation en cours d'emploi pour améliorer l'efficacité et fourniture d'un appui pour aider les services de police sud-soudanais à prévenir et traiter les cas de détention arbitraire et prolongée

- Fourniture d'un appui aux services de police sud-soudanais pour les aider à améliorer les installations de formation centralisées de Rajaf et Rambour conformément aux normes internationalement acceptées, grâce à la coordination de l'aide fournie par les donateurs, la coïmplantation, les conseils et la planification; et fourniture d'un appui par la Police des Nations Unies, en collaboration avec les partenaires de développement, aux services de police sud-soudanais pour les aider à adopter et appliquer des mesures concernant la formation de base et la réforme de la police et à édifier des structures de base pour renforcer l'action de la police en matière de lutte contre la criminalité

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.3 Renforcement des capacités de la justice militaire et civile en faisant fond sur les complémentarités entre les systèmes de justice civil et militaire	3.3.1 Révision et mise au point de cadres réglementaires et de plans stratégiques régissant la justice civile et militaire, conformément au droit et aux normes internationalement reconnues et à la Constitution de transition (2011/12 : 3; 2012/13 : 6)
	3.3.2 Élaboration de politiques et de plans stratégiques par le Soudan du Sud en vue de poursuivre les officiers ayant commis des crimes lors de violences intercommunautaires, et notamment de prendre des mesures disciplinaires envers ceux ayant pris position dans un tel conflit (2011/12 : Aucun cas; 2012/13 : 5 cas)

Produits

- Dans le cadre de réunions périodiques, prestation de conseils aux milieux militaires, aux autorités judiciaires et au Ministère de la justice, y compris à l'échelon des États et des comtés, sur l'élaboration de cadres réglementaires et de plans et procédures stratégiques pour régir la justice civile et militaire; organisation de deux ateliers avec les autorités judiciaires et le Ministère de la justice sur le renforcement des cadres juridiques et réglementaires pour la justice pénale et les institutions de justice; prestation de conseils aux Ministères de la justice et de l'intérieur et aux autorités judiciaires sur les plans et cadres stratégiques qui doivent nécessairement être mis en œuvre pour éliminer les lacunes dans les domaines clefs identifiés dans le rapport définitif sur le Projet d'indicateurs de l'état de droit des Nations Unies
- Fourniture d'un appui à l'organisation de 12 forums sur l'état de droit à l'intention des chefs, des commissaires de police, des juges, des procureurs et des fonctionnaires de police et de l'administration pénitentiaire, et à la formation sur le renforcement des capacités des juges, des procureurs et des responsables de l'état de droit
- Facilitation de l'élaboration d'un système de justice militaire et de l'examen et de l'amélioration du système civil de justice pénale en plaçant des conseillers au sein des institutions ou ministères compétents à la demande du Gouvernement, y compris auprès des responsables militaires, et en fournissant un soutien au Groupe de travail sur la réforme de la justice militaire et à la Commission de la réforme législative et aux institutions s'occupant de la réforme législative
- Dans le cadre de réunions mensuelles avec des fonctionnaires du Ministère de la défense et des responsables des milieux militaires, fourniture d'un appui à la mise en place d'un cadre juridique et de structures administratives pour un système de justice militaire; appui à l'organisation de deux tables rondes de parties prenantes pour examiner l'établissement d'un système de justice militaire complétant le système de justice civile et d'un atelier d'une journée sur les meilleures pratiques à l'intention des représentants du Ministère de la défense et du Ministère de la justice

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.4 Les institutions gouvernementales chargées de la sécurité fonctionnent conformément aux normes internationales	3.4.1 Adoption et mise en place d'un cadre de réforme du secteur de la sécurité 3.4.2 Adoption de lois sur la gouvernance et le contrôle du secteur de la sécurité, conformément aux normes internationales 3.4.3 Adoption et mise en œuvre d'un cadre pour la collecte et l'entreposage des armes légères et de petit calibre

Produits

- Dans le cadre des réunions périodiques à l'échelon national et des États, prestation de conseils au Gouvernement sur les activités du conseil de sécurité national et de son secrétariat exécutif et des comités de sécurité des États
- Dans le cadre de réunions hebdomadaires, prestation de conseils aux responsables du Ministère de la sécurité nationale sur un examen détaillé du secteur de la sécurité, l'élaboration d'une stratégie nationale pour la sécurité et la révision de la structure du secteur de la sécurité
- Organisation de réunions d'information et de sensibilisation mensuelles avec les représentants de l'Assemblée législative du Soudan du Sud et d'autres acteurs chargés de contrôler la réforme du secteur de la sécurité sur cette réforme et sur le rôle qu'ils sont appelés à jouer dans ce domaine
- Prestation de conseils au Gouvernement sur l'élaboration de stratégies pour combattre la prolifération des armes légères et de petit calibre

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.5 Renforcement de la capacité du Soudan du Sud à mettre fin aux détentions arbitraires prolongées et à mettre en place un système pénitentiaire qui soit sûr et humain	3.5.1 Des cadres réglementaires et des plans stratégiques définissant la capacité législative, opérationnelle, administrative et financière du système pénitentiaire sont élaborés, adoptés et appliqués 3.5.2 Le nombre de prisonniers détenus dans les prisons d'État de façon arbitraire et prolongée est évalué (2011/12 : 3 prisons d'État; 2012/13 : 10 prisons d'État) 3.5.3 Augmentation du nombre de détenus/prisonniers détenus de façon arbitraire et prolongée présentés à un tribunal, à un procureur, à la police ou aux autorités pénitentiaires (2011/12 : 20; 2012/13 : 100)

Produits

- Appui au développement des capacités de l'administration pénitentiaire du Soudan du Sud pour créer un système pénitentiaire sûr et humain et pour l'aider à organiser la formation de son personnel en mettant en place des cadres de formation, en formant des formateurs compétents dans le domaine pénitentiaire, en organisant 10 séminaires de gestion et cours spécialisés pour 250 agents d'encadrement intermédiaire et supérieur des services pénitentiaires; encadrement quotidien du personnel pénitentiaire assuré par 57 experts de la Mission dans 10 prisons d'État et dans 16 prisons de comté afin d'améliorer la sécurité pénitentiaire
- Encadrement par la colocalisation et la formation en cours d'emploi, et prestation de conseils aux services pénitentiaires du Soudan du Sud sur l'élaboration et l'adoption d'un plan stratégique et de cadres

réglementaires couvrant tous les aspects du système pénitentiaire, y compris le travail d'intérêt général et la réadaptation sociale des prisonniers; appui à l'élaboration de propositions concernant la remise en état des prisons et des fermes-prisons

- Dans le cadre de réunions hebdomadaires avec l'administration pénitentiaire, prestation de conseils sur la création d'un corps d'inspecteurs chargé de surveiller le fonctionnement des prisons et d'enquêter sur les incidents, et sur l'élaboration d'un plan détaillé de gestion des services médicaux pénitentiaires, y compris la prise en charge des prisonniers malades mentaux
- Appui à la création de cinq comités de développement au niveau des États, présidés par des directeurs de prisons d'État
- Fourniture d'une assistance aux tribunaux, aux parquets, aux services de police et à l'administration pénitentiaire pour créer des comités de contrôle de la détention des prisonniers au niveau national et dans trois États pilotes au moins, dont une procédure d'examen des cas de détention, s'agissant particulièrement des femmes, des filles et des mineurs; encadrement du personnel pénitentiaire pour appuyer les activités des comités de contrôle de la détention; et prestation de conseils aux parquets et aux tribunaux à l'échelon des États pour appuyer les activités des conseils de contrôle de la détention et la procédure d'examen des cas
- Inventaire des cas de détention arbitraire et prolonge et fourniture, dans le cadre de 12 réunions mensuelles ou ateliers, de conseils techniques aux autorités judiciaires, aux procureurs, aux agents de l'administration pénitentiaire et de la police à l'échelon national et des États pour les aider à prendre les mesures voulues en cas de détention illégale et prolongée, y compris à examiner les cas de détention individuels, à réviser les procédures opérationnelles standard, les règlements et règles et les lois

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
3.6 Renforcement de la capacité du Soudan du Sud à protéger les civils de la menace posée par les mines et les restes explosifs de guerre, conformément aux conventions et normes humanitaires internationales	3.6.1 Baisse du nombre de pertes civiles causées par des mines et des restes explosifs de guerre (2011/12 : 110; 2012/13 : 95)

Produits

- Relevé et déminage de 488 zones dangereuses, 9 champs de mines et 27 zones présumées dangereuses et restitution des lieux aux populations locales pour qu'elles les exploitent; réponse rapide aux demandes urgentes de relevé et de déminage; et relevé, vérification et, si nécessaire, déminage de 1 050 km de routes au minimum
- Organisation au niveau local de séances d'information sur les dangers des mines pour 100 000 personnes, dont des déplacés, des rapatriés et d'autres populations vulnérables (telles que les nomades et les éleveurs); séances d'information sur les dangers des mines pour 500 volontaires qui joueront le rôle d'éducateurs au sein de leurs communautés; et, en collaboration avec le Ministère de l'éducation, intégration de la sensibilisation au problème des mines dans les programmes scolaires nationaux grâce à la formation de 500 enseignants, et sensibilisation aux activités humanitaires relatives à la lutte antimines au Soudan du Sud en célébrant la Journée internationale pour la sensibilisation au problème des mines et l'assistance à la lutte antimines dans un minimum de trois villes
- Diffusion de mises à jour hebdomadaires, mensuelles, trimestrielles et ponctuelles, y compris de cartes, à toutes les parties (au Soudan du Sud et à l'extérieur) sur la mise en œuvre des opérations de déminage, les accidents provoqués par les mines ou les restes explosifs de guerre et les mines récemment posées; organisation de réunions mensuelles, et, en cas de besoin, ponctuelles, de coordination des opérations avec tous les spécialistes de la lutte antimines et les parties prenantes du Soudan du Sud

- Fourniture de conseils à l'Autorité de déminage du Soudan du Sud et aux ministères concernés sur la mise en œuvre du plan d'action pour assurer l'adhésion aux principales conventions relatives au déminage et à l'assistance aux victimes, et renforcement des capacités de l'Autorité grâce au déploiement à plein temps d'un conseiller en la matière; formation hebdomadaire sur le lieu de travail pour toutes les sections de l'Autorité en application du plan de transition; organisation de 1 atelier annuel d'examen des progrès accomplis organisé par l'équipe de transition, de 1 atelier d'examen du plan de transition, de 12 expéditions d'une semaine sur le terrain avec des homologues de l'Autorité, de 2 ateliers portant sur l'examen des normes et directives techniques nationales et de 2 ateliers pour examiner les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées

Tableau 4
Ressources humaines : composante 3, renforcement des capacités

Catégorie									**Total**
I. Police des Nations Unies									
Effectif approuvé 2011/12									**900**
Effectif proposé 2012/13									**900**
Variation nette									**–**
	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
II. Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Section du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration									
Postes approuvés 2011/12	–	1	5	24	6	36	39	24	**99**
Postes proposés 2012/13	–	1	5	24	6	36	39	24	**99**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau du chef de la police									
Postes approuvés 2011/12	–	2	19	1	5	27	2	–	**29**
Postes proposés 2012/13	–	2	19	1	5	27	2	–	**29**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Bureau de l'état de droit et de l'appui aux institutions chargées de la sécurité									
Postes approuvés 2011/12	–	1	1	2	1	5	1	–	**6**
Postes proposés 2012/13	–	1	2	2	1	6	1	–	**7**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	4	–	–	4	–	–	**4**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	3	–	–	3	–	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**

Total partiel (Bureau de l'état de droit et de l'appui aux institutions chargées de la sécurité)									
Effectif approuvé 2011/12	–	1	5	2	1	9	1	–	**10**
Effectif proposé 2012/13	–	1	5	2	1	9	1	–	**10**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section consultative pour les questions judiciaires									
Postes approuvés 2011/12	–	–	8	1	1	10	3	5	**18**
Postes proposés 2012/13	–	–	8	1	1	10	7	5	**22**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**4**	**–**	**4**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	–	14	–	14	5	–	**19**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	–	10	–	10	5	–	**15**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**(4)**	**–**	**–**	**(4)**
Total partiel (Section consultative pour les questions judiciaires)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	8	15	1	24	8	5	**37**
Effectif proposé 2012/13	–	–	8	11	1	20	12	5	**37**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**(4)**	**4**	**–**	**–**
Section consultative pour la justice militaire									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	–	–	1	–	–	**1**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	–	–	1	–	–	**1**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	1	1	–	2	–	–	**2**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	1	1	–	2	–	–	**2**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (Section consultative pour la justice militaire)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	2	1	–	3	–	–	**3**
Effectif proposé 2012/13	–	–	2	1	–	3	–	–	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Section consultative pour les questions pénitentiaires									
Postes approuvés 2011/12	–	–	6	8	1	15	3	3	**21**
Postes proposés 2012/13	–	–	6	8	1	15	3	3	**21**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**

Groupe de la réforme du secteur de la sécurité									
Postes approuvés 2011/12	–	–	2	1	–	3	1	3	**7**
Postes proposés 2012/13	–	–	2	1	–	3	1	3	**7**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	1	3	–	4	13	–	**17**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	1	3	–	4	13	–	**17**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (Groupe de la réforme du secteur de la sécurité)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	3	4	–	7	14	3	**24**
Effectif proposé 2012/13	–	–	3	4	–	7	14	3	**24**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Groupe du VIH/sida									
Postes approuvés 2011/12	–	–	1	1	1	3	4	4	**11**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	1	1	3	4	4	**11**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Total partiel (personnel civil)									
Postes approuvés 2011/12	–	4	43	38	15	100	53	39	**192**
Postes proposés 2012/13	–	4	44	38	15	101	57	39	**197**
Variation nette	**–**	**–**	**1**	**–**	**–**	**1**	**4**	**–**	**5**
Total partiel (personnel civil)									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	6	18	–	24	18	–	**42**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	5	14	–	19	18	–	**37**
Variation nette	**–**	**–**	**(1)**	**(4)**	**–**	**(5)**	**–**	**–**	**(5)**
Total (personnel civil)									
Effectif approuvé 2011/12	–	4	49	56	15	124	71	39	**234**
Effectif proposé 2012/13	–	4	49	52	15	120	75	39	**234**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**–**	**(4)**	**4**	**–**	**–**
Total (catégories I et II)									
Effectif approuvé 2011/12									**1 134**
Effectif proposé 2012/13									**1 134**
Variation nette									**–**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.
[b] Financés au moyen des crédits prévus au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions), à la rubrique Personnel civil.

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 4 emplois de temporaire (transformation de 1 emploi de temporaire P-5 en 1 poste P-5 et transformation de 4 emplois de temporaire P-2 en 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 4 postes (transformation de 4 emplois de temporaire P-2 en 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national)

Bureau de l'état de droit et de l'appui aux institutions chargées de la sécurité

Personnel recruté sur le plan international : transformation de 1 emploi de temporaire P-5 en 1 poste P-5

40. En 2012/13, il est proposé de transformer en poste un emploi de temporaire [conseiller principal (P-5)]. Le conseiller principal sera chargé d'aider le Ministre de la sécurité nationale à élaborer une stratégie de sécurité nationale, en particulier en lui fournissant des conseils stratégiques et des conseils en matière de renforcement de la confiance, en organisant des ateliers regroupant les partenaires, et en lui prêtant un appui rédactionnel. Le conseiller principal fournira également un appui au Ministre de la sécurité nationale en ce qui concerne l'amélioration de la gestion et du contrôle du secteur de la sécurité. Le Ministre de la sécurité nationale a demandé expressément qu'un conseiller lui prête une assistance de haut niveau dans l'établissement de la structure du Ministère ainsi que dans la gestion du Secrétariat exécutif du Conseil national de sécurité, y compris un appui pour superviser le Ministère de la sécurité nationale. Des experts de haut niveau sont nécessaires pour fournir un appui concernant l'élaboration d'un cadre politique et légal pour le secteur de la sécurité. La Mission et le Ministre de la sécurité nationale prévoient que le Ministère de la sécurité nationale aura besoin de l'assistance d'un conseiller principal jusqu'à la phase finale de la Mission pour faire en sorte que les objectifs soient réalisés.

Section consultative pour les questions judiciaires

Personnel recruté sur le plan international : transformation de 4 emplois de temporaire P-2 en 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national

Personnel recruté sur le plan national : transformation de 4 emplois de temporaire P-2 en 4 postes d'administrateur recruté sur le plan national

41. Il est proposé de transformer quatre emplois de temporaire P-2 (spécialistes des questions judiciaires) en quatre postes d'administrateur recruté sur le plan national. La Section consultative pour les questions judiciaires est chargée de deux domaines thématiques principaux, à savoir renforcer le secteur de la justice du Soudan du Sud et mettre un terme aux détentions arbitraires et prolongées. L'exécution de ces mandats et des plans de travail connexes nécessitent de vastes connaissances en matière de droit, à la fois en matière de droit coutumier/traditionnel et de droit écrit/formel du Soudan du Sud, ainsi qu'en matière de variantes dans chaque État. Pour que la Mission puisse exécuter son mandat de manière efficace, il est absolument nécessaire de disposer d'avocats du pays qui aient une connaissance approfondie des circonstances particulières à chaque État, des conditions et du personnel, des langues locales et du milieu social

et culturel de chaque État. À l'heure actuelle, cinq États disposent de spécialistes des questions judiciaires exerçant les fonctions d'administrateur recruté sur le plan national et il est proposé de supprimer, à ce stade, quatre emplois de temporaire de la catégorie du personnel sur le plan international pour satisfaire le besoin en spécialistes nationaux des questions judiciaires dans les autres États. Il est absolument nécessaire que les spécialistes des questions judiciaires entretiennent d'étroites relations avec les autorités des États et des comtés et puissent opérer selon des normes culturelles et sociales différentes. Les spécialistes nationaux des questions judiciaires sont mieux à même d'aider leurs homologues internationaux ainsi que les juges, les procureurs, les avocats de la défense et les autorités juridiques à l'échelon des États et des comtés. Compte tenu du caractère permanent des fonctions nécessaires jusqu'à la phase finale de la Mission, il est proposé de créer des postes de spécialiste des questions judiciaires. Il est nécessaire que les avocats nationaux contribuent à la compréhension de ces circonstances uniques et participent au renforcement des relations avec les juges, procureurs, avocats de la défense et autres acteurs dans le secteur de la justice à l'échelon des États et des comtés.

Composante 4 : droits de l'homme

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
4.1 Combattre l'impunité et améliorer l'exercice des droits de l'homme	4.1.1 Le Soudan du Sud ratifie les instruments ci-après ou y adhère : le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, la Convention relative aux droits de l'enfant, la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale, la Convention relative aux droits des personnes handicapées, la Convention internationale pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et de leurs familles, et présente des rapports initiaux au titre de trois de ces instruments au moins. 4.1.2 Le nombre d'enquêtes et de poursuites relatives aux droits de l'homme menées par le Gouvernement augmente (2011/12 : 15; 2012/13 : 30). 4.1.3 Le nombre d'organisations travaillant dans le domaine des droits de l'homme et de médias indépendants augmente de 10 % (2011/12 : 45; 2012/13 : 50).

4.1.4 Le nombre d'arrestations et de détentions signalées de défenseurs des droits de l'homme, de journalistes et d'acteurs de la société civile baisse de 50 % (2011/12 : 75; 2012/13 : 23).

4.1.5 Le nombre total d'incidents liés à des violations des droits de l'homme signalés dans les zones de conflit diminue (2011/12 : 5; 2012/13 : 0).

Produits

- Fourniture de conseils et d'une assistance technique sur la protection des droits de l'homme à l'intention des assemblées législatives, de la Commission sud-soudanaise des droits de l'homme et de son personnel et des autorités pénitentiaires au niveau national et à celui des États grâce à la tenue de 20 réunions consultatives et de 10 ateliers de formation ainsi que sur la ratification des traités internationaux et les obligations qui en découlent en matière d'établissement de rapports à l'intention du Gouvernement sud-soudanais
- Organisation de 10 programmes de formation aux droits de l'homme, à la démocratie et à l'état de droit à l'intention de la société civile, y compris des journalistes; conseils aux autorités judiciaires grâce à la tenue de réunions consultatives; organisation de 10 ateliers de formation axés sur les droits de l'homme à l'intention des juges, avocats et procureurs au niveau national et à celui des États
- Organisation de programmes de sensibilisation relatifs aux principes et problèmes majeurs en matière de droits de l'homme, au niveau national et à celui des comtés, grâce à des émissions de radio, à des réunions, à des débats, à des concours et à d'autres moyens pertinents de sensibilisation; fourniture d'un appui consultatif au Ministère de l'éducation pour inscrire l'enseignement des droits de l'homme au programme des établissements secondaires

Tableau 5
Ressources humaines : composante 4, droits de l'homme

	Personnel recruté sur le plan international								
Personnel civil	*SGA/SSG*	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Division des droits de l'homme									
Postes approuvés 2011/12	–	1	16	17	1	**35**	33	30	**98**
Postes proposés 2012/13	–	1	16	17	1	**35**	33	39	**107**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**
Groupe de la protection de l'enfance									
Postes approuvés 2011/12	–	–	3	7	1	**11**	12	4	**27**
Postes proposés 2012/13	–	–	3	7	1	**11**	12	4	**27**
Variation nette	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Groupe de la protection des femmes									
Postes approuvés 2011/12	–	–	3	6	1	**10**	–	–	**10**
Postes proposés 2012/13	–	–	3	6	1	**10**	–	–	**10**
Variation nette	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**

Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Groupe consultatif sur l'égalité des sexes									
Postes approuvés 2011/12	–	–	2	2	1	**5**	9	2	**16**
Postes proposés 2012/13	–	–	2	2	1	**5**	9	2	**16**
Variation nette	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Total									
Effectif approuvé 2011/12	–	1	24	32	4	**61**	54	36	**151**
Effectif proposé 2012/13	–	1	24	32	4	**61**	54	45	**160**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.

Division des droits de l'homme

Volontaires des Nations Unies : création de neuf postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international

42. La Division des droits de l'homme propose de dépêcher un spécialiste chargé des droits de l'homme (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international) dans chacune des neuf bases d'appui de comté, chaque équipe au niveau des États fournissant un appui et des conseils. Les spécialistes des droits de l'homme des bases d'appui de comté seront principalement chargés des activités de contrôle, d'enquête, de vérification et d'établissement de rapports sur la situation des droits de l'homme aux niveaux des districts et des *payam* (unités administratives locales à l'échelle des sous-comtés), ainsi que des activités de sensibilisation de la population en matière de droits de l'homme afin de donner aux populations locales les outils nécessaires pour revendiquer leurs droits et de promouvoir une bonne gouvernance en renforçant la réactivité et la responsabilité des gouvernements locaux, comme le prévoit l'initiative de décentralisation du Gouvernement. En collaboration avec le reste de l'équipe de la base d'appui de comté, le spécialiste des droits de l'homme jouera également un rôle fondamental en matière d'analyse des menaces afin de garantir la mise en œuvre de systèmes d'alerte rapide, sur lesquels repose l'aptitude de la MINUSS à protéger efficacement la population civile.

Composante 5 : appui

Réalisations escomptées	*Indicateurs de succès*
5.1 Renforcement de l'efficacité et de l'efficience de l'appui à la Mission dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité	5.1.1 Augmentation du nombre de sites d'opérations à mesure que s'étend l'autorité de l'État (2011/12 : 19 bases d'appui de comté; 2012/13 : 28 bases d'appui de comté)
	5.1.2 Réduction de la flotte aérienne qui compte un avion et deux hélicoptères en moins (2011/12 : 32 appareils; 2012/13 : 29 appareils)
	5.1.3 Réduction de 5 % du coût moyen des voyages dans la zone de la Mission

Produits

Améliorations des services

- Durant la deuxième année de la phase de construction et d'établissement de la Mission, neuf nouvelles bases d'appui de comté seront construites pour permettre au personnel de la Mission affecté dans les comtés d'aider à étendre l'autorité de l'État et à renforcer les capacités nationales
- Réorganisation de la flotte aérienne pour tirer le meilleur parti des capacités existantes tout en maintenant le même niveau de services
- Mise en place du système informatisé de gestion des déplacements du personnel qui permettra de traiter et de suivre les déplacements et de réserver les billets d'avion beaucoup plus efficacement. Ce système devra également permettre de mieux contrôler les demandes de paiement du personnel en s'assurant que les voyages sont autorisés.

Personnel militaire, civil et de police

- Déploiement, relève et rapatriement d'un effectif moyen de 6 492 militaires, dont 205 officiers d'état-major, 166 officiers de liaison et 633 policiers des Nations Unies, et administration d'un effectif moyen de 2 446 civils, dont 814 personnes recrutées sur le plan international, 1 268 personnes recrutées sur le plan national, 331 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international et 33 Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan national

Installations et infrastructures

- Construction de 9 nouvelles bases d'appui de comté et de 730 logements destinés au personnel, entretien de 6 états-majors de bataillon, de 9 bases opérationnelles de compagnie, du quartier général de la Mission à Djouba, de 9 bureaux dans des capitales d'État et de 28 bases d'appui de comté
- Entretien et remise en état de 200 kilomètres de routes, modernisation de 10 aérodromes et de 12 hélistations, et stockage et distribution de 19,4 millions de litres de carburants et lubrifiants destinés aux groupes électrogènes

Transports terrestres

- Exploitation et entretien de 2 402 véhicules de l'ONU, dont 9 véhicules blindés, dans 10 ateliers, et distribution de 3,1 millions de litres de carburants et lubrifiants

Transports aériens

- Exploitation et entretien de 8 avions et de 21 hélicoptères, et distribution de 16,5 millions de litres de carburants et lubrifiants pour les opérations aériennes

Communications

- Appui technique et maintenance d'un réseau à satellites comprenant 2 stations terriennes centrales, 52 microterminaux VSAT, 111 centraux téléphoniques, 53 liaisons hertziennes, 1 706 appareils de transmission à haute fréquence et de 8 892 appareils de transmission à très haute fréquence, et de 2 835 appareils radio Tetra afin d'assurer des services de téléphonie, de télécopie, de transmission d'images vidéo et de données

Informatique

- Exploitation et entretien de 126 serveurs, 2 423 ordinateurs de bureau, 1 876 ordinateurs portables, 345 imprimantes, 170 expéditeurs numériques et des réseaux locaux et étendus sans fil répartis sur 41 sites

Santé

- Exploitation et entretien de 11 unités médicales de niveau I appartenant à l'ONU, dont l'unité médicale du Centre de services régional d'Entebbe, de 13 unités médicales de niveau I et de 3 hôpitaux de niveau II appartenant aux contingents et des dispositifs d'évacuation sanitaire par la route ou par avion dans toutes la zone d'opération et pour tout le personnel de la Mission

Sécurité

- Fourniture de services de sécurité 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans toute la zone de la Mission, et fourniture de services de protection rapprochée 24 heures sur 24 aux responsables de la Mission et aux personnalités en visite
- Formulation de directives sur la sécurité des logements conformes aux normes minimales de sécurité opérationnelle applicables au domicile et organisation de 487 séances d'information sur la sécurité et les plans d'urgence pour tout le personnel de la Mission

Tableau 6
Ressources humaines : composante 5, appui

	Personnel recruté sur le plan international								
Personnel civil	*SGA/ SSG*	*D-2/ D-1*	*P-5/ P-4*	*P-3/ P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**	*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
Bureau du Directeur de l'appui à la Mission									
Postes approuvés 2011/12	–	2	11	7	21	**41**	28	20	**89**
Postes proposés 2012/13	–	2	11	7	21	**41**	28	29	**98**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**9**	**9**
Services administratifs									
Postes approuvés 2011/12	–	1	24	30	86	**141**	248	77	**466**

Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/ SSG	*D-2/ D-1*	*P-5/ P-4*	*P-3/ P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Postes proposés 2012/13	–	1	17	27	55	**100**	214	75	**389**
Variation nette	**–**	**–**	**(7)**	**(3)**	**(31)**	**(41)**	**(34)**	**(2)**	**(77)**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	–	1	–	**1**	–	–	**1**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(1)**	**–**	**(1)**	**–**	**–**	**(1)**
Total partiel (Services administratifs)									
Postes approuvés 2011/12	–	1	24	31	86	**142**	248	77	**467**
Postes proposés 2012/13	–	1	17	27	55	**100**	214	75	**389**
Variation nette	**–**	**–**	**(7)**	**(4)**	**(31)**	**(42)**	**(34)**	**(2)**	**(78)**
Services d'appui intégrés									
Postes approuvés 2011/12	–	1	32	45	211	**289**	890	195	**1 374**
Postes proposés 2012/13	–	1	32	45	216	**294**	908	203	**1 405**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**5**	**5**	**18**	**8**	**31**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	–	–	20	**20**	–	–	**20**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**(20)**	**(20)**	**–**	**–**	**(20)**
Total partiel (Services d'appui intégrés)									
Postes approuvés 2011/12	–	1	32	45	231	**309**	890	195	**1 394**
Postes proposés 2012/13	–	1	32	45	216	**294**	908	203	**1 405**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**(15)**	**(15)**	**18**	**8**	**11**
Section de la sûreté et de la sécurité									
Postes approuvés 2011/12	–	–	2	31	99	**132**	115	–	**247**
Postes proposés 2012/13	–	–	2	32	110	**144**	115	–	**259**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**1**	**11**	**12**	**–**	**–**	**12**
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	–	7	8	**15**	400	–	**415**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	–	–	–	2	4	**6**	–	–	**6**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(5)**	**(4)**	**(9)**	**(400)**	**–**	**(409)**
Total partiel (Section de la sûreté et de la sécurité)									
Effectif approuvé 2011/12	–	–	2	38	107	**147**	515	–	**662**
Effectif proposé 2012/13	–	–	2	34	114	**150**	115	–	**265**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(4)**	**7**	**3**	**(400)**	**–**	**(397)**

Personnel civil	*Personnel recruté sur le plan international*						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/ SSG	*D-2/ D-1*	*P-5/ P-4*	*P-3/ P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Total partiel									
Postes approuvés 2011/12	–	4	69	113	417	**603**	1 281	292	**2 176**
Postes proposés 2012/13	–	4	62	111	402	**579**	1 265	307	**2 151**
Variation nette	**–**	**–**	**(7)**	**(2)**	**(15)**	**(24)**	**(16)**	**15**	**(25)**
Total partiel									
Emplois de temporaire approuvés[b] 2011/12	–	–	–	8	28	**36**	400	–	**436**
Emplois de temporaire proposés[b] 2012/13	**–**	**–**	**–**	**2**	**4**	**6**	**–**	**–**	**6**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**(6)**	**(24)**	**(30)**	**(400)**	**–**	**(430)**
Total									
Effectif approuvé 2011/12	–	4	69	121	445	**639**	1 681	292	**2 612**
Effectif proposé 2012/13	–	4	62	113	406	**585**	1 265	307	**2 157**
Variation nette	**–**	**–**	**(7)**	**(8)**	**(39)**	**(54)**	**(416)**	**15**	**(455)**

[a] Administrateurs et agents des services généraux.
[b] Financés au moyen de crédits ouverts au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions) à la rubrique Personnel civil.

Personnel recruté sur le plan international : diminution nette de 54 postes et emplois de temporaire : création de 16 postes d'agent du Service mobile; suppression de 5 postes (1 P-2 et 4 postes d'agent du Service mobile); suppression de 27 emplois de temporaire (4 P-3, 1 P-2, 22 emplois d'agent du Service mobile); transformation de 3 emplois de temporaire en postes (1 P-3 et 2 postes d'agent du Service mobile); transfert de 38 postes au Centre de services régional (7 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 29 postes d'agent du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : diminution nette de 416 postes et emplois de temporaire : suppression de 400 emplois d'agent des services généraux recruté sur le plan national; suppression d'un poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national; création de 27 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; transfert de 42 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national au Centre de services régional

Volontaires des Nations Unies : augmentation nette de 15 postes (création de 18 postes et transfert de 3 postes au Centre de services régional)

Bureau du Directeur de l'appui à la Mission

Volontaires des Nations Unies : création de 9 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international

43. Compte tenu de la mise en place de neuf nouvelles bases d'appui de comté, la Mission propose que soient créés neuf autres postes de fonctionnaire d'administration (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international). Les fonctionnaires d'administration seront chargés de coordonner les activités administratives, d'assurer la liaison avec les capitales des différents États et de

fournir un appui de base aux membres du personnel en poste dans les bases. Ils doivent donc posséder une connaissance approfondie et une solide expérience de tous les aspects du travail administratif et de la gestion des activités sur le terrain. Ils seront chargés de donner au personnel des indications et des conseils touchant les procédures, formalités et pratiques administratives; de s'occuper de l'aspect administratif des voyages autorisés et d'en assurer le suivi; et d'organiser des activités de formation pour perfectionner les compétences techniques de leurs subordonnés. Ils effectueront d'autres tâches administratives générales mais aideront aussi à l'organisation des arrivées et des départs dans les camps, à l'attribution de logements, au recrutement de vacataires, au paiement des salaires, à la tenue des états de présence, et à l'instauration de bonnes relations avec les clients et les représentants des autorités locales.

Services administratifs

Personnel recruté sur le plan international : suppression de 1 poste P-2 et de 4 postes d'agent du Service mobile; suppression de 1 emploi de temporaire P-3; transfert de 7 postes P-4, de 1 poste P-3, de 1 poste P-2 et de 29 postes d'agent du Service mobile; création de 2 postes d'agent du Service mobile

Personnel recruté sur le plan national : suppression de 1 poste d'agent des services généraux recruté sur le plan national; transfert de 5 postes d'administrateur recruté sur le plan national et de 37 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national; création de 9 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national

Volontaires des Nations Unies : création de 1 poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international; transfert de 3 postes de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international

44. En 2012/13, il est proposé d'augmenter les effectifs de la Section des services généraux compte tenu de la structure décentralisée de la Mission. Le bureau de Bentiu demande un poste d'assistant chargé des services généraux (agent du Service mobile) pour pouvoir assurer des services d'appui à la gestion des installations 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et disposer d'une personne recrutée sur le plan international qui supervise les opérations liées aux services généraux dans la capitale. Le titulaire du poste sera également chargé de superviser les services généraux dans les bases d'appui de comté associées à la capitale de l'État. Il aura comme autres principales tâches de contrôler les comptes rendus mensuels de l'occupation des locaux afin de faciliter la facturation de l'occupation de logements communs par des membres de l'équipe de pays et de vérifier les services fournis par les titulaires de marchés pour garantir l'exactitude des factures. L'assistant chargé des services généraux s'occupe également de la gestion du matériel en participant aux travaux des comités de contrôle du matériel des capitales d'État et en vérifiant les demandes de paiement des membres du personnel et d'autres. En dernier lieu, lorsque les assistants à la gestion des installations des bases d'appui de comté auront besoin de renfort, par exemple pendant les périodes de congé, de maladie et de formation, ce sera le personnel du bureau de la capitale de l'État qui y pourvoira.

45. La création de neuf postes d'assistant à la gestion des installations (agent des services généraux recruté sur le plan national) est demandée pour appuyer les neuf nouvelles bases d'appui de comté. La Section des services généraux est chargée, entre autres tâches, d'assurer des services de gestion des installations, de courrier et

de valise diplomatique au personnel de la MINUSS en poste dans les bases d'appui de comté. Chaque base aura en principe un effectif d'une cinquantaine de personnes (y compris les civils, les militaires, les policiers, le personnel fourni par des gouvernements et les vacataires). Étant donné l'insuffisance de l'infrastructure locale, tout le personnel recruté sur le plan international devra probablement vivre et travailler dans la base. Il faudra donc assurer des services d'hébergement, y compris la réservation des logements et l'établissement de comptes rendus de l'occupation des locaux, le nettoyage quotidien, la collecte des déchets solides domestiques, la désinfestation et l'entretien des pelouses, ainsi que la gestion du mobilier de bureau et d'habitation avec la coopération de la Section de l'approvisionnement et les travaux de réparation avec la coopération de la Section du génie. Les assistants à la gestion des installations géreront aussi l'entretien et le ravitaillement des groupes électrogènes. La création des postes d'assistant à la gestion des installations permettra au personnel des autres sections dans les bases d'appui de comté de s'acquitter plus efficacement des tâches qui sont les leurs.

46. La Section des conseils et des services sociaux à l'intention du personnel demande la création d'un poste de Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international. Cette section est chargée de mettre en place des programmes créatifs visant à réduire le stress et à renforcer le moral et le bien-être du personnel des Nations Unies en poste dans la zone de la Mission. Elle compte actuellement trois spécialistes de l'accompagnement psychosocial (Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international) qui sont en poste dans l'Équatoria occidental (Yambio), l'État de l'Unité (Bentiu) et l'État des Lacs (Rumbek). Cela étant, il y a sept autres États dont les bureaux de capitale et les bases d'appui de comté auront besoin de services d'accompagnement psychosocial pour réduire le stress et prévenir les problèmes d'inadaptation. Les spécialistes de l'accompagnement psychosocial se rendront chaque semaine dans l'un des sept États pour organiser des activités de gestion du stress ainsi que des rencontres sociales, culturelles, communautaires, sportives et récréatives. Ils mettront également en place des bibliothèques, des gymnases et des espaces sociaux et s'assureront que toutes les recommandations formulées par le Bureau des services de contrôle interne touchant les services sociaux sont bien appliquées.

47. La Section des services médicaux demande la création d'un poste de technicien radiologue (agent du Service mobile) au quartier général de la Mission. Le rôle de la Section est d'assurer des services de soins et de prévention des maladies à tout le personnel de la Mission, au personnel des autres organismes des Nations Unies et à la population civile locale dans les situations d'urgence. La Section des services médicaux veille également à ce que les unités médicales de la MINUSS ne manquent jamais de médicaments, de vaccins, de fournitures médicales et de produits sanguins, mène des activités de sensibilisation sur les problèmes de santé courants et gère les dispositifs d'évacuation sanitaire pour tout le personnel de la MINUSS se trouvant à l'intérieur ou en dehors de la zone de la Mission. À l'heure actuelle, lorsqu'un diagnostic ne peut être établi sans radiographie, le patient doit être envoyé à l'extérieur du Soudan du Sud, en général à Entebbe ou à Nairobi. Le technicien radiologue fournira des services médicaux spécialisés à tous les patients dont les maux et maladies ne peuvent être bien diagnostiqués qu'à l'aide de radiographies. Avec la création de ce poste, il sera possible de diagnostiquer les maux ou maladies de façon plus exacte et plus rapidement et d'administrer à temps les médicaments ou les soins médicaux appropriés. De plus, il ne sera plus

nécessaire d'envoyer les patients à l'extérieur de la zone de la Mission pour des radiographies ou des traitements qui auraient pu être administrés dans les structures médicales de la Mission, d'où une utilisation plus rationnelle du personnel et des ressources de la Mission.

48. Par ailleurs, il est proposé de transférer de la Section des finances au Centre de services régional d'Entebbe un total de 38 postes, à savoir 4 postes de fonctionnaire des finances (P-4), 2 postes de fonctionnaire des finances (adjoint de 1re classe) (administrateur recruté sur le plan national), 28 postes d'assistant financier (10 postes d'agent du Service mobile et 18 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 poste de caissier (agent du Service mobile), 1 poste d'administrateur des bases de données (agent du Service mobile) et 2 postes d'assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national). Du fait de la rationalisation et de l'intégration des fonctions découlant de l'examen des effectifs nécessaires à la Section des finances et compte tenu de la synergie entre celle-ci et le Centre de services régional, les fonctions d'un assistant financier (agent des services généraux recruté sur le plan national) ne sont plus jugées nécessaires. Il est donc proposé de supprimer ce poste.

49. Il est aussi proposé de transférer de la Section des ressources humaines au Centre de services régional d'Entebbe un total de 45 postes, à savoir 9 postes de spécialiste des ressources humaines (3 P-4, 1 P-3, 3 postes d'agent du Service mobile et 2 postes d'administrateur recruté sur le plan national), 1 poste de spécialiste des ressources humaines (adjoint de 1re classe), 31 postes d'assistant aux ressources humaines (14 postes d'agent du Service mobile, 3 postes de Volontaire des Nations Unies et 14 postes d'agent des services généraux recruté sur le plan national), 1 poste de fonctionnaire chargé des voyages (administrateur recruté sur le plan national), 2 postes d'assistant aux voyages (agent des services généraux recruté sur le plan national) et 1 poste d'assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national). Du fait de la rationalisation et de l'intégration des fonctions découlant de l'examen des effectifs nécessaires à la Section des ressources humaines et compte tenu de la synergie entre celle-ci et le Centre de services régional, les fonctions d'un spécialiste des ressources humaines (adjoint de 1re classe) (P-2) et de 4 assistants aux ressources humaines (agents du Service mobile) ne sont plus jugées nécessaires. Il est donc proposé de supprimer ces postes.

50. Un emploi de formateur de temporaire (P-3) (emploi de temporaire) est devenu superflu à la Section de la formation et il est proposé de le supprimer.

Services d'appui intégrés

Personnel recruté sur le plan international : création de 5 postes d'agent du Service mobile; suppression de 20 emplois de temporaire au sein du Service mobile

Personnel recruté sur le plan national : création de 18 postes d'agent des services généraux

Volontaires des Nations Unies : création de 8 postes faisant l'objet d'un recrutement sur le plan international

51. La Section de la sécurité aérienne demande huit nouveaux postes de sapeurs-pompiers (Volontaires des Nations Unies recrutés sur le plan international) pour répondre pleinement aux besoins des capitales des 10 États; elle n'en dispose

actuellement que de deux. La fourniture des services de lutte contre l'incendie et de secours est de nature complexe. Il est donc essentiel de disposer d'un pompier expérimenté de classe internationale qui assurera le suivi quotidien, l'encadrement, l'assurance qualité, les conseils et la formation dont ont besoin à la fois les sapeurs-pompiers du Soudan du Sud affectés aux aérodromes qu'utilise la Mission, et les pompiers recrutés sur le plan national en poste dans les capitales. Ce pompier (Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international), qui aura de préférence des connaissances en matière d'aviation, est censé être en mesure d'assumer les fonctions générales liées aux opérations aériennes. Faute d'effectifs suffisants, on court le risque que des opérations dépourvues de la coordination nécessaire entre les services et les organismes concernés n'entraînent des retards dans les vols ou même des annulations de vols, ce qui peut avoir de très graves incidences sur les vols d'évacuation sanitaire. En l'absence de personnel essentiel, des niveaux de sécurité minima ne pourront être assurés dans les aérodromes, ce qui pourrait à terme constituer un danger pour les opérations aériennes de la Mission.

52. En 2012/13, il est également proposé de supprimer un emploi temporaire d'assistant des opérations aériennes (Service mobile).

53. Pour 2012/2013, la Section du génie demande un technicien du génie supplémentaire (Service mobile) et neuf assistants Génie (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Ces renforts sont nécessaires pour la construction et l'entretien des neuf nouvelles bases d'appui dans les comtés. Le technicien du génie, qui sera polyvalent et affecté à une plate-forme principale, se rendra sur place pour suivre et superviser la construction et l'entretien des nouvelles bases d'appui dans les comtés. Il assurera la supervision d'ensemble du bon fonctionnement des bâtiments, installations et services de la Mission, notamment, mais pas exclusivement, les groupes électrogènes, l'assainissement, l'écoulement des eaux usées, l'approvisionnement en eau et en électricité, la climatisation, l'élimination des déchets et les dispositifs de sécurité et de lutte contre l'incendie. Il évaluera les demandes de travaux de génie et désignera les personnes ou les équipes chargées d'exécuter les tâches d'entretien et de réparation des bâtiments, selon les besoins. En outre, il planifiera et supervisera les nouveaux projets de construction secondaires, veillera à l'exécution des nouveaux travaux de construction, effectuera les opérations d'entretien programmées et préventives de l'ensemble des structures de la Mission et inspectera périodiquement les projets en cours.

54. Les neuf assistants Génie seront chargés des différents aspects de la construction et de l'entretien des nouvelles bases d'appui dans les comtés. Deux d'entre eux, ayant à traiter les demandes de travaux de génie, doivent être capables d'interpréter les plans et les schémas, d'estimer les matériaux et le matériel requis pour exécuter les travaux, de superviser les chantiers et de surveiller les travaux d'entretien. Deux autres assistants Génie feront de même en ce qui concerne l'assemblage, la mise en place, l'entretien et la réparation des installations sanitaires, notamment l'alimentation en eau, les réseaux d'égouts, les systèmes d'extincteurs automatiques à eau et la tuyauterie pour l'eau chaude et l'eau froide. En outre, ils aideront le technicien (approvisionnement en eau et assainissement) à contrôler les stations d'épuration des eaux usées. Deux autres assistants Génie seront chargés de la pose et de l'entretien du câblage des installations de la Mission, des moteurs électriques et des machines. Ils auront à remédier aux défaillances électriques des alternateurs, des pompes, des moteurs électriques, des tableaux de

distribution basse tension, et à assurer l'entretien de la partie électrique des appareils de réfrigération et des climatiseurs. Deux autres assistants seront chargés de l'estimation des matériaux et du matériel nécessaires aux travaux de maçonnerie en béton, notamment les réparations, les travaux de moulage destinés au coulage de tous les nouveaux murs en béton, le travail de finition sur toutes les dalles de béton, la pose de briques et de parpaings, et le montage et le démantèlement des bâtiments préfabriqués selon que de besoin. Le neuvième assistant Génie, qui sera chargé de l'installation et de l'entretien des groupes électrogènes destinés aux neuf bases d'appui, assurera la maintenance régulière et de secours et veillera à l'état opérationnel des groupes électrogènes.

55. En 2012/13, il est également proposé de supprimer six emplois temporaires d'aide-mécanicien (Service mobile).

56. La Section du contrôle des mouvements demande un poste supplémentaire d'assistant au contrôle des mouvements (Service mobile) pour répondre de manière efficace et organisée aux besoins d'appui logistique requis par la Mission pour les mouvements du personnel, des troupes et des biens sur les sites des nouvelles bases d'appui dans les comtés. Le nouvel assistant sera basé à Torit où il facilitera les opérations des bases d'appui dans les comtés à partir de ce centre d'activités en veillant à ce qu'un contrôle des mouvements sûr, efficace et économique réponde aux besoins opérationnels et administratifs de la Mission. Il fournira un appui multimodal, choisissant les modes de transport les plus économiques et les plus rationnels, et s'assurant que le transport des marchandises dangereuses respecte les règles internationales en la matière. Il participera à la planification et à l'exécution des mouvements de passagers et de marchandises, coordonnera les besoins à cet égard conformément aux procédures pertinentes, fournira au responsable régional des statistiques et des rapports exacts en vue de leur intégration aux statistiques d'ensemble concernant les passagers et les marchandises, et il conseillera le responsable administratif des États sur toutes les activités de contrôle des mouvements.

57. Pour 2012/13, la Section des transports demande la création d'un poste de spécialiste des transports et de neuf postes de chauffeur/assistant linguistique (agents des services généraux recrutés sur le plan national) pour assurer les services opérationnels et logistiques de transport relatifs aux neuf bases d'appui supplémentaires dans les comtés. Un chauffeur/assistant linguistique sera affecté à chacune des neuf bases pour fournir les services nécessaires aux militaires, aux policiers et au personnel civil qui y sont rattachés. La Mission a par ailleurs besoin d'un appui supplémentaire pour la planification et la coordination des services de transport routier. Un autre poste de spécialiste des transports (Service mobile) est proposé pour permettre une supervision accrue de l'ensemble des opérations de transport au sein de la Mission et fournir un appui technique et administratif aux antennes sur le terrain. Ce spécialiste des transports renforcera les capacités dans ce domaine en agissant comme superviseur itinérant des transports. Il se rendra dans toutes les bases d'appui dans les comtés d'une région désignée (selon une structure en étoile) afin de superviser les chauffeurs qui y sont affectés, de coordonner et de planifier les déplacements du personnel et de s'assurer que les véhicules sont disponibles quand on en a besoin.

58. Le poste d'assistant à l'approvisionnement (Service mobile) est demandé par la Section de l'approvisionnement pour les neuf bases d'appui supplémentaires dans les comtés. Cet assistant sera chargé de la réception, de l'entreposage, de l'entretien, de la sécurité et de la distribution des stocks ainsi que des opérations d'approvisionnement en carburant et en rations dans les bases d'appui dans les comtés. Il assurera la planification des besoins de l'ensemble des sections et antennes de ces bases, ainsi que la liaison avec les militaires et les policiers de la région pour satisfaire les besoins opérationnels. Il effectuera des contrôles de qualité et s'assurera que tous les articles réceptionnés pour entreposage sont étiquetés, disposés convenablement sur les rayons ou dans les casiers de rangement et correctement enregistrés dans la base de données après vérification de l'exactitude des données. Il tiendra un registre exact de tous les articles distribués et prendra des mesures pour éviter que les articles à forte rotation ne soient épuisés au point d'entreposage où ils doivent être distribués.

59. En 2012/13, il est également proposé de supprimer six emplois de temporaire pour des assistants à l'approvisionnement (Service mobile).

60. L'augmentation sensible du nombre de bases d'appui dans les comtés exige le recrutement, au sein de la Section des services informatiques et des communications, d'un spécialiste des réseaux informatiques (Service mobile) pour renforcer les capacités d'appui du réseau de communications, compte tenu notamment des besoins accrus de déploiement de personnel dans toute la zone de la Mission et de l'expansion prévue du réseau qui en découle. Ce spécialiste procédera à un examen critique et au perfectionnement de la topologie du réseau pour passer de ce qui était un petit quartier général de secteur régional au quartier général principal de la Mission (constitué de la base de soutien logistique de Tomping et de la Maison des Nations Unies de Djouba) et pour regrouper les 28 bases d'appui des comtés. Il sera chargé de recommander des normes en matière de configuration, de mettre au point des outils automatisés et d'assurer la tenue à jour et l'administration de l'infrastructure du réseau et des systèmes. Il recommandera aussi des améliorations, portant notamment sur le recensement, la mise à l'essai et l'intégration de nouvelles technologies applicables aux systèmes du réseau. En outre, il examinera et évaluera les procédures opérationnelles en cours, recommandera une amélioration des fonctions du réseau et développera d'autres systèmes selon que de besoin.

61. En 2012/13, il est également proposé de supprimer sept emplois de temporaire pour des assistants en communications et informatique (Service mobile).

Section de la sûreté et de la sécurité

Personnel recruté sur le plan international : création de 9 postes d'agent du Service mobile, suppression de 6 emplois de temporaire et transformation de 1 emploi de temporaire (P-3) et de 2 emplois de temporaire pour des agents du Service mobile en postes faisant l'objet d'un recrutement sur le plan national; suppression de 400 postes d'emploi de temporaire pour des agents des services généraux recrutés sur le plan national

62. Compte tenu de la taille des deux locaux de l'UNMISS (Tomping et la Maison des Nations Unies à Djouba) et du nombre de gardes requérant une supervision,

deux postes d'agent de la sécurité supplémentaires (Service mobile) sont nécessaires pour assurer un service convenable et suffisant. Les agents de la sécurité veilleront 24 heures sur 24 sur les locaux de la Mission, assureront la liaison avec les sociétés de sécurité privées et répondront à toutes les situations d'urgence du personnel à Tomping et à la Maison des Nations Unies de Djouba. Compte tenu de ce qui précède, il est proposé de transformer en postes deux emplois de temporaire pour les agents de sécurité (Service mobile).

63. La Section de la sécurité de l'UNMISS est une section intégrée veillant non seulement sur la Mission mais sur tous les organismes, fonds et programmes des Nations Unies, tout en fournissant un appui aux organisations non gouvernementales internationales à vocation humanitaire dans le cadre de la stratégie « Sauver des vies ensemble ». Afin de garantir un cadre de vie et de travail sûr et stable aux très nombreux acteurs desservis, notamment les 10 183 fonctionnaires de l'UNMISS et des organismes, fonds et programmes des Nations Unies, les membres du personnel recrutés sur le plan international et national et les quelque 2 500 membres des organisations non gouvernementales internationales, il convient de transformer un emploi de temporaire d'agent de la sécurité (P-3) en poste, dont le titulaire serait chargé de superviser le Groupe des plans et des politiques de sécurité. Ce groupe est chargé de rédiger, compiler et tenir à jour les documents essentiels en matière de sécurité, notamment les procédures opérationnelles permanentes, les rapports trimestriels destinés au Siège de l'ONU et les plans d'intervention en cas d'urgence. Ces documents sont de la plus haute importance pour assurer la sûreté et la sécurité de l'ensemble du personnel des Nations Unies dans toute la zone de la Mission. En outre, le chef du Groupe est censé aider le Conseiller en chef pour la sécurité à rédiger et tenir à jour le plan de sécurité propre au pays, à gérer les dispositifs intégrés de personnes relais pour les systèmes de sécurité en s'assurant de leur bon fonctionnement, à planifier et organiser les exercices de répétition et à procéder à des essais périodiques des dispositifs. Le titulaire élaborera également des directives pour le Centre de gestion des crises dont il suivra le fonctionnement, et il assurera la liaison avec les autorités locales compétentes en matière de sécurité sous les ordres du Conseiller en chef pour la sécurité en ce qui concerne le plan de sécurité et d'évacuation des Nations Unies.

64. Pour faciliter l'expansion du réseau des bases d'appui dans les comtés, neuf autres agents de la sécurité (Service mobile) sont nécessaires pour répondre aux besoins des neuf nouvelles bases d'appui.

65. Les services de garde de l'UNMISS ayant été sous-traités, 406 emplois de temporaire ont été supprimés, dont 400 emplois d'agent des services généraux ayant fait l'objet d'un recrutement national, et 6 emplois d'agent recruté sur le plan international (3 P-3, 1 P-2 et 2 agents du Service mobile).

Tableau 7
Ressources humaines : Centre régional de services d'Entebbe

	Personnel recruté sur le plan international						*Personnel recruté sur le plan national*[a]	*Volontaires des Nations Unies*	**Total**
	SGA/SSG	*D-2/D-1*	*P-5/P-4*	*P-3/P-2*	*Service mobile*	**Total partiel**			
Équipe du Centre régional de services									
Postes déployés 2011/12	–	–	1	–	–	**1**	–	–	**1**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	–	–	**1**	–	–	**1**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Indemnités pour frais d'études									
Postes déployés 2011/12	**–**	**–**	**–**	**–**	1	**1**	1	**–**	**2**
Postes proposés 2012/13	**–**	**–**	**–**	**–**	1	**1**	1	**–**	**2**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Centre régional de formation et de conférences									
Postes déployés 2011/12	–	–	–	–	2	**2**	1	–	**3**
Postes proposés 2012/13	–	–	–	–	2	**2**	1	**–**	**3**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements									
Postes déployés 2011/12	–	–	1	1	3	**5**	3	–	**8**
Postes proposés 2012/13	–	–	1	1	3	**5**	3	**–**	**8**
Variation nette	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**	**–**
Ressources humaines									
Postes déployés 2011/12	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Postes proposés 2012/13	–	–	3	2	17	**22**	20	3	**45**
Variation nette	**–**	**–**	**3**	**2**	**17**	**22**	**20**	**3**	**45**
Finances									
Postes déployés 2011/12	–	–	–	–	–	**–**	–	–	**–**
Postes proposés 2012/13	–	–	4	–	12	**16**	22	–	**38**
Variation nette	**–**	**–**	**4**	**–**	**12**	**16**	**22**	**–**	**38**
Total									
Postes déployés 2011/12	**–**	**–**	2	**1**	6	**9**	5	–	**14**
Postes proposés 2012/13	**–**	**–**	9	**3**	35	**47**	47	3	**97**
Variation nette	**–**	**–**	**7**	**2**	**29**	**38**	**42**	**3**	**83**

[a] Administrateurs et agents des services généraux recrutés sur le plan national.

Personnel recruté sur le plan international : augmentation nette de 38 postes (7 P-4, 1 P-3, 1 P-2 et 29 agents du Service mobile)

Personnel recruté sur le plan national : augmentation nette de 42 postes (5 administrateurs et 37 agents des services généraux recrutés sur le plan national)

Personnel des Nations Unies : augmentation nette de 3 postes de Volontaire des Nations Unies

66. Il est proposé de transférer 83 postes de l'UNMISS au Centre régional de services d'Entebbe, en Ouganda. Sur ce total, 38 postes proviendraient de la Section des finances; ils correspondraient à 4 fonctionnaires des finances (P-4), 2 fonctionnaires des finances (adjoints de 1re classe, administrateurs recrutés sur le plan national), 28 fonctionnaires des finances (adjoints de 2e classe, dont 10 agents du Service mobile et 18 agents des services généraux recrutés sur le plan national), 1 caissier (Service mobile), 1 administrateur de base de données (Service mobile) et 2 assistants de bureau (agents des services généraux recrutés sur le plan national). Les 45 autres postes proviendraient de la Section des ressources humaines; ils correspondraient à 9 spécialistes des ressources humaines (3 P-4, 1 P-3, 3 agents du Service mobile et 2 administrateurs recrutés sur le plan national), 1 spécialiste adjoint des ressources humaines, 31 assistants chargés des ressources humaines (14 agents du Service mobile, 3 Volontaires des Nations Unies et 14 agents des services généraux recrutés sur le plan national), 1 fonctionnaire chargé des voyages (administrateur recruté sur le plan national), 2 assistants chargés des voyages (agents des services généraux recrutés sur le plan national) et 1 assistant de bureau (agent des services généraux recruté sur le plan national).

II. Ressources financières

A. Vue d'ensemble

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

	Montant alloué (2011/12)	*Dépenses prévues (2012/13)*	*Variation*	
			Montant	*Pourcentage*
Catégorie	*(2)*	*(3)*	*(4) = (3) – (2)*	*(5) = (4) / (2)*
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	5 456,4	8 287,3	2 830,9	51,9
Contingents	194 574,3	190 132,2	(4 442,1)	(2,3)
Police des Nations Unies	15 043,6	31 451,1	16 407,5	109,1
Unités de police constituées	26 535,7	–	(26 535,7)	(100,0)
Total partiel	**241 610,0**	**229 870,6**	**(11 739,4)**	**(4,9)**
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	64 659,3	147 844,0	83 184,7	128,7
Personnel recruté sur le plan national	22 315,8	40 050,8	17 735,0	79,5
Volontaires des Nations Unies	2 695,4	16 123,2	13 427,8	498,2
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–	9 019,8	9 019,8	–
Total partiel	**89 670,5**	**213 037,8**	**123 367,3**	**137,6**
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	–	3 127,0	3 127,0	–
Observateurs électoraux civils	–	–	–	–
Consultants	165,0	828,3	663,3	402,0
Voyages	1 466,1	5 966,0	4 499,9	306,9
Installations et infrastructures	120 788,6	100 245,8	(20 542,8)	(17,0)
Transports terrestres	58 945,5	21 393,3	(37 552,2)	(63,7)
Transports aériens	138 897,7	150 419,8	11 522,1	8,3
Transports maritimes ou fluviaux	–	–	–	–
Communications	33 040,8	24 691,4	(8 349,4)	(25,3)
Informatique	12 803,5	9 611,7	(3 191,8)	(24,9)
Services médicaux	4 410,5	5 930,3	1 519,8	34,5
Matériel spécial	2 321,6	3 153,7	832,1	35,8
Fournitures, services et matériel divers	17 129,5	69 486,8	52 357,3	305,7
Projets à effet rapide	880,3	2 000,0	1 119,7	127,2
Total partiel	**390 849,1**	**396 854,1**	**6 005,0**	**1,5**
Total brut	**722 129,6**	**839 762,5**	**117 632,9**	**16,3**
Recettes provenant des contributions	10 076,8	18 032,8	7 956,0	79,0
Montant net	**712 052,8**	**821 729,7**	**109 676,9**	**15,4**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–	–	–	–
Total	**722 129,6**	**839 762,5**	**117 632,9**	**16,3**

B. Gains d'efficience

67. Les dépenses prévues pour l'exercice 2012/13 prennent en compte les initiatives visant à gagner en efficience décrites ci-après :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant*	*Initiative*
Installations et infrastructures	387,7	Installation d'un système d'écoulement par gravité au poste de commandement de secteur et dans les bases d'opérations en vue de réduire le nombre de pompes à eau nécessaires à l'approvisionnement en eau pour les installations et les sanitaires. Ce système permettra de réduire la quantité d'électricité fournie à partir de groupes électrogènes, et donc de diminuer les besoins en carburants.
Sécurité	6 368,0	Grâce à l'externalisation des activités de garde de la MINUSS, ces fonctions seront assurées par des gardes de sécurité plus professionnels et mieux formés. La société de sécurité retenue fournira des services de sécurité spécifiques, ce qui permettra à la direction de consacrer plus de temps et d'énergie à la planification et à l'élaboration des politiques.
Transports terrestres	970,0	Externalisation des services de transport du personnel recruté sur le plan national, d'où une réduction de la quantité d'autocars, de carburant et de pièces de rechange nécessaire au fonctionnement de la Mission.
Carburants et rations	456,0	Le gain de rapidité dans les opérations de vérification, de traitement et de paiement des factures de carburants et de rations (avec un délai maximal de 30 jours) devrait permettre de réduire de 0,5 % le montant total des factures.
Total	**8 181,7**	

C. Taux de vacance de postes

68. Les prévisions de dépenses pour l'exercice 2012/13 ont été établies sur la base des taux de vacance de postes suivants :

(En pourcentage)

Catégorie	*Projection 2012/13*
Militaires et personnel de police	
Observateurs militaires	–
Contingents	5
Police des Nations Unies	5
Unités de police constituées	–
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	20
Personnel recruté sur le plan national	

Catégorie	*Projection 2012/13*
Administrateurs	40
Agents des services généraux	20
Volontaires des Nations Unies	35
Emploi de temporaire[a]	
Personnel recruté sur le plan international	20
Administrateurs	40
Agents des services généraux	20
Personnel fourni par des gouvernements	20
Observateurs électoraux civils	–

[a] Financés au moyen des ressources prévues à la rubrique Personnel temporaire (autre que pour les réunions).

69. Les taux de vacance de postes proposés ont été établis sur la base des données d'expérience recueillies jusqu'ici et tiennent compte des circonstances propres à la mission pour ce qui est du déploiement du personnel en uniforme et du recrutement de personnel civil.

D. Matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

70. Les ressources au titre du matériel appartenant aux contingents nécessaires pour l'exercice 2012/13, d'un montant total de 72 098 200 dollars des États-Unis, s'établissent comme suit, sur la base des taux de remboursement standard du matériel majeur (location sans services) et du soutien logistique autonome :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Matériel majeur	
Contingents	42 389,4
Unités de police constituées	–
Total partiel	**42 389,4**
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	15 956,7
Communications	6 495,6
Services médicaux	4 102,8
Matériel spécial	3 153,7
Total partiel	**29 708,8**
Total	**72 098,2**

Facteurs applicables à la Mission	*Pourcentage*	*Date d'entrée en vigueur*	*Date du dernier examen*
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission			
Contraintes du milieu	2,6	8 juillet 2011	–
Usage opérationnel intensif	3,8	8 juillet 2011	–
Actes d'hostilité ou abandon forcé	3,3	8 juillet 2011	–
B. Facteurs applicables aux pays d'origine			
Différentiel de transport	1,0-2,5		

E. Formation

71. Les ressources prévues au titre de la formation pour l'exercice 2012/13 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Consultants	
Formateurs	343,4
Voyages	
Voyages au titre de la formation	1 474,3
Fournitures, services et matériel divers	
Honoraires, fournitures et services	915,7
Total	**2 733,4**

72. Le nombre de participants prévus pour l'exercice 2012/13, par rapport à celui des exercices précédents, s'établit comme suit :

(Nombre de participants)

	Personnel recruté sur le plan international		*Personnel recruté sur le plan national*		*Militaires et personnel de police*	
	Nombre prévu 2011/12	*Nombre prévu 2012/13*	*Nombre prévu 2011/12*	*Nombre prévu 2012/13*	*Nombre prévu 2011/12*	*Nombre prévu 2012/13*
Formation interne	–	624	–	903	–	51
Formation externe[a]	–	209	–	126	–	19
Total	**–**	**833**	**–**	**1 029**	**–**	**70**

[a] Comprend la formation assurée à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie) et hors de la zone de la Mission.

73. En matière de formation, la stratégie de la MINUSS consiste à proposer les meilleures solutions en vue de combler les lacunes constatées parmi le personnel civil et le personnel en uniforme et de rendre ce personnel capable de répondre avec efficience et efficacité aux nouveaux besoins du Soudan du Sud en matière de

renforcement des capacités, conformément au mandat de la Mission. L'objectif prioritaire sera d'inculquer les connaissances et compétences nécessaires au personnel des sections organiques d'une part, et d'autre part au personnel de la Police des Nations Unies et au personnel militaire, les fonctions de base de ces deux dernières catégories ayant un impact direct sur la bonne exécution du mandat de la Mission. La formation du personnel des sections organiques et des composantes qui participent directement ou indirectement aux initiatives visant à renforcer les capacités des institutions civiles sera également un domaine prioritaire. Une autre priorité de la Mission sera la mise en œuvre de programmes durables et rentables destinés à rendre mieux à même, individuellement et collectivement, les membres du personnel recruté sur le plan national de remplir plus efficacement leurs fonctions actuelles et futures, conformément à leurs plans de progression. Par ailleurs, une formation à l'entrée en fonctions sera offerte aux soldats de la paix, au personnel civil, aux Volontaires des Nations Unies, aux conseillers pour les questions de police, au personnel des établissements pénitentiaires, aux officiers de liaison et aux officiers d'état-major.

F. Désarmement, démobilisation et réintégration

74. Les ressources prévues pour l'exercice 2012/13 au titre du programme de désarmement, démobilisation et réintégration (DDR) s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Dépenses opérationnelles	
Voyages	569,4
Installations et infrastructures	2 491,8
Transports terrestres	204,7
Communications et informatique	113,0
Services médicaux	255,0
Fournitures, services et matériel divers	12 559,3
Total	**16 193,2**

75. Prière de se reporter à la section I.E (composante 3) ci-dessus pour les détails concernant les activités de désarmement, démobilisation et réintégration menées par la MINUSS.

G. Service de détection des mines et de déminage

76. Les ressources prévues au titre des services de détection des mines et de déminage pour l'exercice 2012/13 s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Catégorie	*Montant prévu*
Fournitures, services et matériel divers	
Matériel de détection des mines et de déminage	40 441.4

77. Prière de se reporter à la section I.E (composante 3) ci-dessus pour les détails concernant les activités de lutte antimines menées par la MINUSS.

H. Projets à effet rapide

78. Les ressources prévues pour 2012/13 au titre des projets à effet rapide, par rapport à celles des exercices précédents, s'établissent comme suit :

(En milliers de dollars des États-Unis)

Exercice	*Montant*	*Nombre de projets*
1er juillet 2011 au 30 juin 2012 (approuvées)	880,3	–
1er juillet 2012 au 30 juin 2013 (proposées)	2 000,0	19

79. Ayant pour mandat de créer des conditions favorables au développement, la MINUSS mettra en œuvre des projets à effet rapide qui favorisent le développement local et donnent confiance dans l'action de la Mission. Ces projets appuieront stratégiquement la coopération de la Mission avec l'équipe de pays des Nations Unies en vue de développer les initiatives de développement à grande échelle.

80. Les projets à effet rapide permettront de soutenir, en les finançant, des projets à petite échelle d'activités stratégiques de subsistance qui contribuent à la consolidation de la paix. Ces projets pourront comprendre l'établissement de liaisons routières essentielles pour accéder aux marchés, la remise en état d'édifices publics ou la fourniture d'une aide à des initiatives génératrices de recettes au niveau local. Ses ressources financières étant limitées, la MINUSS mènera des projets à effet rapide qui cibleront un secteur prioritaire particulier ou des zones géographiques cruciales, par exemple en menant à bien des activités de remise en état des infrastructures sur le long terme ou en mettant en œuvre des projets générateurs de recettes dans des zones stratégiques où la sécurité locale est précaire.

81. Les projets à effet rapide tireront parti de la structure décentralisée de la Mission et de ses bases d'appui aux comtés. Cette forte présence sur le terrain permettra à la Mission de mettre en œuvre ces projets dans des zones situées en dehors des centres urbains qui pâtissent souvent de la pénurie de services gouvernementaux. Les sites des bases d'appui aux comtés ont été choisis en fonction des critères suivants : sécurité, vulnérabilité des populations locales et potentiel économique.

82. Parce qu'ils sont rapidement exécutables et mis en œuvre grâce à des procédures de décaissement rapides, ces projets sont un moyen essentiel et idéal de stabilisation à l'échelon local. Axés sur les transports, le renforcement des moyens humains, l'autonomisation des populations locales et le développement des

compétences, ces projets permettront de bâtir des communautés plus solides et ouvertes à la présence de la Mission qui, à son départ, laissera derrière elle des populations locales plus stables et plus autonomes.

I. Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda)

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire court du 1er juillet au 30 juin.)

Catégorie	*Dépenses prévues (2012/13)*
Personnel civil	
Personnel recruté sur le plan international	5 633,2
Personnel recruté sur le plan national	744,6
Volontaires des Nations Unies	192,8
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	–
Total partiel	**6 570,6**
Dépenses opérationnelles	
Consultants	72,6
Voyages	45,4
Installations et infrastructures	1 172,5
Transports terrestres	31,5
Transports aériens	–
Communications	116,8
Informatique	271,8
Services médicaux	11,7
Matériel spécial	–
Fournitures, services et matériel divers	16,2
Total partiel	**1 738,5**
Total brut	**8 309,1**
Recettes provenant des contributions du personnel	628,6
Montant net	**7 680,5**
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	–
Total	**8 309,1**

III. Analyse des variations[1]

		Variation
Observateurs militaires	2 830,9	51,9 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

83. La variation s'explique par le déploiement prévu de 166 observateurs militaires sans abattement pour déploiement différé durant l'exercice 2012/13, alors que les estimations du plan de financement normalisé utilisé pour établir le budget 2011/12 laissaient prévoir un déploiement de 210 observateurs militaires, le coefficient appliqué au titre des délais de déploiement étant de 43 %.

		Variation
Contingents	(4 442,1)	(2,3 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

84. La diminution des dépenses prévues est principalement due au fait que la majeure partie du matériel appartenant à des contingents a été mise en place au cours de l'exercice 2011/12, le plan de financement normalisé prévoyant des coûts de fret pour la mise en place initiale durant la première année de fonctionnement d'une nouvelle mission. Cette diminution est partiellement annulée par la hausse des dépenses à engager pour le remboursement du montant dû au titre des contingents et du matériel leur appartenant, sachant que l'estimation pour 2012/13 est fondée sur le déploiement de la totalité des effectifs autorisés (6 834 soldats), et sur l'application d'un coefficient de 5 % au titre des délais de déploiement, ce qui donne une moyenne mensuelle de 6 492 soldats déployés, contre 5 251 en moyenne pour l'exercice 2011/12 sur la base du plan de financement normalisé.

		Variation
Police des Nations Unies	16 407,5	109,1 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

85. Les estimations pour 2012/13 reposent sur le déploiement progressif d'un total de 750 agents de police au cours de la période et sur l'application d'un coefficient de 5 % au titre des délais de déploiement. L'indemnité de subsistance (missions) est calculée sur la base d'un taux standard de 188 dollars par jour pendant les 30 premiers jours puis de 115 dollars par jour au-delà, à quoi il convient de retrancher les frais d'hébergement le cas échéant. Le budget 2011/12 reposait sur le plan de financement normalisé, qui prévoyait un déploiement moyen de 745 agents et l'application d'un coefficient de 56 % au titre des délais de déploiement.

[1] Les variations, dont le montant est exprimé en milliers de dollars des États-Unis, sont analysées lorsqu'elles atteignent au moins ± 5 % ou 100 000 dollars.

	Variation	
Unités de police constituées	(26 535,7)	(100 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

86. La baisse du montant demandé est imputable au fait que la MINUSS ne possède pas d'unité de police constituée. Le plan de financement normalisé, qui avait été appliqué pour 2011/12, prévoyait le déploiement de 980 agents regroupés en unités de police constituées et retenait un coefficient de 35 % au titre des délais du déploiement.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan international	83 184,7	128,7 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

87. La variation est principalement due au déploiement prévu de 971 fonctionnaires civils, auquel est appliqué un coefficient de 20 % au titre des délais de déploiement. Pour l'exercice 2011/12, on avait utilisé le plan de financement normalisé, qui prévoyait le déploiement de 719 fonctionnaires avec un coefficient 54 % au titre des délais de déploiement.

	Variation	
Personnel recruté sur le plan national	17 735,0	79,5 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

88. Les dépenses supplémentaires prévues reflètent le déploiement estimé de 185 administrateurs recrutés sur le plan national et de 1 433 agents des services généraux également recrutés sur le plan national, avec des coefficients respectifs de 40 % et 20 % au titre des délais de déploiement. En 2011/12, on avait utilisé le plan de financement normalisé, qui prévoyait le déploiement de 1 734 fonctionnaires, et appliquait un coefficient de 63 % au titre des délais de déploiement.

	Variation	
Volontaires des Nations Unies	13 427,8	498,2 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

89. La hausse du montant demandé est due à une augmentation de l'effectif moyen des Volontaires des Nations Unies recrutés sur les plans national et international. En 2012/13, on prévoit le déploiement progressif de 51 volontaires recrutés sur le plan national et de 509 volontaires recrutés sur le plan international, avant application d'un coefficient de 35 % au titre des délais de déploiement. En 2011/12, le plan de financement normalisé prévoyait le déploiement de 244 volontaires et appliquait un coefficient de 49 % au titre des délais de déploiement.

		Variation
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	9 019,8	–

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

90. En 2012/13, on prévoit 65 emplois de temporaire, avec des abattements respectifs de 20 %, 40 % et 20 % au titre des délais de déploiement, pour le personnel recruté sur le plan international, les administrateurs recrutés sur le plan national et les agents des services généraux recrutés sur le plan national. En 2011/12, le budget de la MINUSS avait été établi selon le plan de financement normalisé, qui ne prévoyait aucune ouverture de crédits au titre du personnel temporaire (autre que pour les réunions).

		Variation
Personnel fourni par des gouvernements	3 127,0	–

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

91. Pour 2012/13, on prévoit 81 postes au titre du personnel fourni par des gouvernements, avec un abattement de 20 % au titre des délais de déploiement différé. En 2011/12, le budget de la MINUSS avait été établi selon le plan de financement normalisé, qui ne prévoyait aucune ouverture de crédits au titre du personnel fourni par des gouvernements.

		Variation
Consultants	663,3	402,0 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

92. La hausse des montants demandés pour 2012/13 est essentiellement liée à la mise en œuvre du projet d'indicateurs de l'état de droit des Nations Unies, lequel a pour objectif d'élaborer des indicateurs afin de recenser les forces et les faiblesses du secteur de l'état de droit dans le pays, de manière à appuyer les réformes menées par les pouvoirs publics. En 2011/12, un montant de 169 000 dollars avait été alloué au titre des consultants dans le cadre du plan de financement normalisé.

		Variation
Voyages	4 499,9	306,9 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

93. La hausse des montants demandés s'explique par un nombre de voyages estimé à plus de 9 000 à l'intérieur et à plus de 300 à l'extérieur de la zone de la Mission. Le grand nombre de voyages à l'intérieur de la zone tient à la structure décentralisée de la Mission et à la nécessité de se rendre dans les États et les comtés.

Le montant de 1,5 million de dollars alloué en 2011/12 reposait sur le plan de financement normalisé.

	Variation	
Installations et infrastructures	(20 542,8)	(17,0 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

94. La diminution des dépenses prévues est principalement due au fait que du matériel a été acquis durant l'exercice précédent et/ou transféré de missions en liquidation. Elle est partiellement annulée par les hausses des coûts des carburants et lubrifiants. Pour 2012/13, la Mission a besoin de 19,4 millions de litres à 1,49 dollar le litre, à quoi s'ajoutent des frais d'entretien de 5,5 millions de dollars (35 millions de dollars), alors que le plan de financement normalisé prévoit pour les nouvelles missions 0,9 million de litres à 0,85 dollar par litre, sans frais d'entretien. De plus, les autres fonds demandés au titre des installations et infrastructures pour 2012/13 concernent les services de construction (27 millions de dollars), le matériel appartenant aux contingents (soutien autonome, 15 millions de dollars) et les services d'entretien (10 millions de dollars).

	Variation	
Transports terrestres	(37 552,2)	(63,7 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

95. La diminution des ressources demandées est essentiellement due au fait que des véhicules ont été acquis durant l'exercice précédent et/ou transférés de missions en liquidation. Les principales dépenses à engager au titre des transports terrestres en 2012/13 ont trait aux carburants et lubrifiants (9,4 millions de dollars), à la location de véhicules (4,5 millions de dollars) et à l'acquisition de matériel d'atelier (2,1 millions de dollars).

	Variation	
Transports aériens	11 522,1	8,3 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

96. La hausse du montant demandé est principalement imputable à une augmentation du prix du litre et de la consommation de carburant par rapport à l'exercice 2011/12, la Mission estimant ses besoins à 16,5 millions de litres à 1,30 dollars le litre, à quoi s'ajoutent des frais de gestion s'élevant à environ 10 millions de dollars. Les ressources prévues pour 2011/12 avaient été calculées suivant le plan de financement normalisé, soit une estimation de 22 millions de litres à 0,90 dollar le litre, sans frais de mobilisation/gestion. La hausse du montant demandé est également due à l'utilisation plus importante d'hélicoptères (21), faute de pistes d'atterrissage dans les États et comtés. Une réduction correspondante du nombre d'avions, ramené à 8, compense en partie cette hausse.

	Variation	
Communications	(8 349,4)	(25,3 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

97. La baisse du montant demandé s'explique essentiellement par le fait que du matériel de communication a été acquis durant l'exercice précédent et/ou transféré de missions en liquidation. Elle est partiellement annulée par une augmentation des crédits au titre des consultants dans le domaine des communications (4,8 millions de dollars), dont les services sont requis en raison de retards dans le recrutement sur le plan national de personnel qualifié pour accomplir les tâches liées aux communications à Djouba ainsi que dans les États et comtés.

	Variation	
Informatique	(3 191,8)	(24,9 %)

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

98. La diminution des ressources demandées est principalement imputable au fait que du matériel informatique a été acquis durant l'exercice précédent et/ou transféré de missions en liquidation. Elle est partiellement annulée par une augmentation des crédits au titre des consultants en informatique (5,7 millions de dollars) dont les services sont requis en raison de retards dans le recrutement sur le plan national de personnel qualifié pour accomplir les tâches liées à l'informatique à Djouba et dans les États et comtés.

	Variation	
Santé	1 519,8	34,5 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

99. L'augmentation des ressources demandées s'explique par les crédits nécessaires au remboursement des montants dus aux pays qui fournissent des contingents au titre du soutien autonome pour l'appui médical de niveau I et II apporté par les contingents déployés dans le cadre de la Mission. Les montants estimatifs pour 2011/12 avaient été calculés suivant le plan de financement normalisé, tandis que pour 2012/13 ils sont basés sur des mémorandums d'accord (certains à l'état de projet) avec les pays fournisseurs de contingents.

	Variation	
Matériel spécial	832,1	35,8 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

100. L'augmentation des ressources demandées est imputable au remboursement des sommes dues aux pays qui fournissent des contingents au titre du soutien

autonome (matériel de désobusage et d'observation) étant donné que l'on prévoit des déploiements plus importants. Les montants estimatifs pour 2011/12 avaient été calculés suivant le plan de financement normalisé, tandis que pour 2012/13 ils sont basés sur des mémorandums d'accord (certains à l'état de projet) avec les pays fournisseurs de contingents.

		Variation	
Fournitures, services et matériel divers		52 357,3	305,7 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

101. La hausse du montant demandé s'explique en grande partie par une intensification des services de déminage (40,4 millions de dollars) fournis par le Service de la lutte antimines afin de garantir la sûreté des véhicules de l'ONU et celle des civils le long des principaux itinéraires logistiques. Pour 2012/13, un appui est également demandé au titre des activités de désarmement, démobilisation et réintégration (12,5 millions de dollars). Le plan de financement normalisé ne prévoit aucune ouverture de crédits pour les services de déminage ni pour les activités de désarmement, démobilisation et réintégration.

		Variation	
Projets à effet rapide		1 119,7	127,2 %

- **Paramètres budgétaires : passage du plan de financement normalisé à des prévisions de dépenses détaillées**

102. La hausse est principalement due au nombre accru de programmes et projets axés sur la collectivité qu'il est prévu de mener durant l'exercice. La Mission entend recourir au personnel de la Section du relèvement, de la réintégration et de la consolidation de la paix déployé dans les bases d'appui de comté pour faciliter la mise en œuvre des projets à effet rapide sur le terrain. Les montants estimatifs pour 2011/12 avaient été calculés sur la base des dépenses moyennes effectives des nouvelles opérations, à hauteur de 0,15 % du budget total de la Mission, le plafond étant fixé à 900 000 dollars.

IV. Décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre

103. **Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre au sujet du financement de la Mission se présentent comme suit :**

a) Ouverture d'un crédit de 839 762 500 dollars aux fins du fonctionnement de la Mission pour l'exercice de 12 mois allant du 1er juillet 2012 au 30 juin 2013;

b) Mise en recouvrement d'un montant de 20 706 473 dollars pour la période allant du 1er au 9 juillet 2012;

c) Mise en recouvrement d'un montant de 819 056 027 dollars pour la période allant du 10 juillet 2012 au 30 juin 2013, si le Conseil de sécurité décide de proroger le mandat de la Mission, à raison de 69 980 208 dollars par mois.

V. Récapitulatif des mesures prises pour donner suite aux décisions et demandes formulées par l'Assemblée générale dans ses résolutions 65/289 et 66/243 ainsi qu'aux demandes et recommandations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires approuvées par l'Assemblée générale

A. Assemblée générale

(Résolution 65/289)

Décision ou demande	*Mesures prises*
Souligne qu'il importe que le Secrétaire général prenne encore des mesures pour améliorer la présentation des budgets et l'exactitude des prévisions (par. 15)	Conformément aux instructions reçues, la MINUSS a fondé ses prévisions de dépenses pour l'exercice 2012/13 sur les activités opérationnelles prévues sur les données pertinentes provenant des exercices antérieurs.
Prie le Secrétaire général de redoubler d'efforts pour faire des économies d'échelle, au niveau de chaque mission ou de plusieurs missions, sans préjudice des besoins opérationnels et de l'exécution du mandat de chacune, et de lui rendre compte de la question dans son rapport d'ensemble (par. 17)	La MINUSS a transféré plusieurs postes au Centre de services régional d'Entebbe (Ouganda) afin de réaliser des économies d'échelle. Plusieurs services d'administration et d'appui accomplissent des fonctions administratives à Entebbe, par où tout le personnel transite pendant le processus d'enregistrement.
Rappelle le paragraphe 47 du rapport (A/65/743) du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (par. 24)	La MINUSS a été créée le 9 juillet 2011. Il faut souligner que la plupart du personnel de la Mission des Nations Unies au Soudan (MINUS) a été transféré à la MINUSS; elle a donc démarré avec un taux élevé d'occupation des postes.
Souligne qu'il importe d'adopter de nouvelles mesures pour rendre les programmes de formation plus utiles et plus économiques, notamment de proposer des activités de formation des formateurs et des cours par visioconférence et en ligne, s'il se peut, et insiste sur le fait que les voyages au titre de la formation doivent faire l'objet d'un examen rigoureux (par. 31)	En matière de formation interne, le Groupe de la formation s'est davantage attaché à offrir des programmes itinérants, au niveau des bases d'appui dans les États et comtés. Les voyages à l'extérieur ont été réduits grâce au recours à des spécialistes issus du système ou à des consultants dispensant une formation sur place (à l'intérieur de la zone de la Mission). Les installations régionales permettent également de réaliser des économies. On utilise des programmes en ligne offrant des tarifs préférentiels (programme d'enseignement par correspondance sur les opérations de la paix de l'UNITAR, Skillport et programmes gratuits d'enseignement des langues et de l'informatique en ligne).
Constate que le personnel recruté sur le plan national joue un rôle de plus en plus important dans les opérations de maintien de la paix et qu'il faut renforcer les capacités nationales et offrir aux agents de cette catégorie des possibilités de perfectionnement professionnel, et souligne que les membres du personnel recruté sur le plan national doivent pouvoir	Le Groupe de la formation de la MINUSS a établi un document de réflexion sur la mise en œuvre d'un programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, qui prévoit des formations en cours d'emploi et des activités de mentorat, d'accompagnement professionnel individualisé et d'appui en matière d'organisation des carrières dans le cadre de programmes organisés dans les institutions locales ou régionales. Des dispositions ont déjà été prises avec

participer à tous les programmes de formation pouvant les intéresser (par. 32)	ces institutions pour que le personnel recruté sur le plan national bénéficie de formations techniques. Ce dernier a donc été engagé à s'inscrire dans des centres de formation professionnelle, afin d'améliorer ses compétences techniques. Ce programme en est au stade préparatoire et doit commencer en mars 2012. Quant aux formations en cours d'emploi, elles ont un caractère continu.
Souligne qu'une gestion efficace des rations doit permettre aux soldats de la paix des Nations Unies de recevoir l'équivalent de trois repas par jour en rations de qualité satisfaisante, et comprend la planification, l'organisation et le contrôle des opérations, depuis la demande initiale jusqu'au règlement des fournisseurs, ainsi que la tenue et le classement de dossiers précis et fiables (par. 40)	La Mission a mis en place une chaîne d'approvisionnement afin de veiller à ce que la reconstitution des stocks de rations soit effectuée en temps voulu et que les factures correspondantes soient approuvées et réglées. Au moment de leur réception, la Mission s'assure que les rations répondent aux normes sanitaires et elle contrôle régulièrement la qualité des rations fournies et stockées afin de veiller à ce que celle-ci soit conforme aux normes établies, comme le prévoient les procédures opérationnelles permanentes. La Mission s'est également assurée que la comptabilisation en pertes des rations de combat ne donnait pas lieu à des gaspillages.
Prie le Secrétaire général de veiller à ce que toutes les missions contrôlent et évaluent les systèmes de gestion de la qualité utilisés par les fournisseurs de rations pour s'assurer que la qualité des aliments et les conditions d'hygiène répondent aux normes établies (par. 41)	Comme indiqué plus haut, la Mission s'assure que les fournisseurs de rations se conforment à l'Analyse des risques aux points critiques et à la norme ISO 22000. Le contrôle de qualité des fournisseurs fait ensuite lui-même l'objet de vérifications par l'Équipe de l'assurance qualité du Groupe des rations de la Mission. De plus, la MINUSS appliquera les spécifications récemment normalisées concernant les aliments commandés auprès des fournisseurs de rations ainsi que les directives sur l'assurance-qualité recommandées par le groupe de travail chargé de cette question au Siège.
Engage le Secrétaire général à continuer d'appliquer les nouveaux ratios standard pour le matériel informatique et télématique individuel établis à l'issue de son étude de 2010 et de garantir le niveau le plus approprié de service concernant les communications satellitaires et l'accès à Internet dans chaque site d'opération des missions, eu égard aux besoins opérationnels (par. 42)	La Mission continuera d'appliquer les ratios standard pour le matériel informatique et télématique et fournira le niveau le plus approprié de services concernant les communications satellitaires et l'accès à Internet les mieux appropriés. Elle a récemment publié une circulaire sur l'utilisation du matériel et des données informatiques. Le Comité d'attribution des téléphones mobiles par satellite a réaffirmé l'engagement de la Mission d'appliquer le ratio pour le matériel informatique. Tous les services satellitaires et services Internet seront modernisés pendant l'exercice en cours afin d'en améliorer la qualité.
Prie le Secrétaire général de continuer à veiller à ce que les contrats-cadres ne soient passés qu'après une analyse détaillée de tous les coûts conformément à la pratique actuelle (par. 44)	La Mission souscrit à cette recommandation de l'Assemblée et qu'elle applique et qu'elle continuera d'appliquer à l'avenir.
Prie le Secrétaire général de poursuivre son action concernant l'uniformisation de la formation et la sensibilisation aux questions relatives à l'exploitation ou aux agressions sexuelles (par. 64)	La formation lors de l'entrée en fonctions du personnel, qui est obligatoire, comporte un module sur l'exploitation et les violences sexuelles.

Note avec préoccupation la réapparition de problèmes précédemment signalés par le Comité des commissaires aux comptes dans la gestion des biens durables et non durables (par. 75)	Consciente des préoccupations que ne cesse de susciter la gestion des biens durables et non durables ainsi que de l'obligation d'améliorer la gestion et le contrôle du matériel, la Mission, qui en est encore à sa phase de démarrage, saisit l'occasion qui lui est offerte de créer un centre spécialisé en matière de chaînes d'approvisionnement, conformément à la stratégie globale d'appui aux missions. Cette centralisation du contrôle du matériel permettra de réaliser des économies, grâce au regroupement des spécialistes assurant des fonctions analogues en vue de normaliser l'exécution des tâches et les effectifs requis. La Mission devrait mieux maîtriser les coûts liés à la chaîne logistique en plaçant la planification et les demandes de matériel sous l'égide d'une seule entité, afin d'éviter le chevauchement des activités, de grouper les livraisons et de placer les opérations et les entrepôts dans ses endroits stratégiques. De plus, d'autres indicateurs clefs des résultats seront institués, en conformité avec les Normes comptables internationales pour le secteur public afin de mieux identifier et de rectifier les problèmes et les goulets d'étranglement de la chaîne logistique dès leur apparition, ce qui permettra une meilleure surveillance et un meilleur contrôle. Comme la chaîne logistique aboutira au regroupement des activités de planification des achats pour toutes les sections d'appui aux services, elle devrait permettre de mieux gérer l'information, ce qui se traduira par des prévisions plus exactes concernant les stocks, une évaluation plus précise de ces stocks par lieu et par quantité et une meilleure planification des transports requis. Une équipe formée à la gestion des stocks sera mise en place et devra se conformer à des normes plus strictes, en vérifiant le matériel non durable chaque semaine, chaque mois et chaque année, contrairement à la pratique actuelle qui n'impose qu'un seul inventaire une fois par an. En dernier lieu, les ratios de stockage des articles à faible rotation ou ceux des réserves stratégiques ou des stocks de sécurité peuvent être réduits à l'échelle de la Mission en ne conservant des stocks pour la réserve stratégique critique à l'échelle de la région qu'au Centre régional de services, et non dans chaque mission.
Souligne qu'il importe que le Secrétaire général assure une gestion avisée du matériel des opérations de maintien de la paix, notamment des biens durables et non durables et des stocks stratégiques pour déploiement rapide, et prie de nouveau le Secrétaire général de renforcer les contrôles internes portant sur la gestion de ce matériel afin qu'il existe des garde-fous permettant d'éviter le gaspillage et les pertes financières pour l'Organisation (par. 76)	Prière de se reporter à la réponse précédente.

B. Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

Questions transversales

(A/65/743)

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif continue d'estimer que l'exécution du budget devrait être jugée au regard de l'efficacité de l'utilisation des ressources et de la réalisation des objectifs définis dans le cadre de budgétisation axée sur les résultats, plutôt qu'en fonction du taux d'exécution du budget. À cet égard, le Comité souligne de nouveau qu'il y a lieu d'établir une distinction entre les économies et la sous-utilisation des ressources (voir A/63/746, par. 16). Les économies, qui consistent essentiellement en une réduction des coûts obtenue grâce à des gains d'efficacité, abaissent le niveau de financement servant de référence et ont donc une incidence sur les futurs budgets, tandis que la sous-utilisation des ressources, qui traduit peut-être des retards d'exécution ou la non-exécution des activités programmées, peut se solder par une augmentation des dépenses pendant les exercices suivants (par. 19).	Prenant note des préoccupations du Comité, la Mission s'engage à établir une distinction claire entre les économies et la sous-utilisation des crédits dans son rapport sur l'exécution du budget.
En ce qui concerne la gestion financière [...], le Comité consultatif prend note de l'amélioration générale signalée par le Comité des commissaires aux comptes et espère que cette tendance se confirmera pendant les prochains exercices. Le Comité consultatif demeure toutefois préoccupé par le fait que le Comité des commissaires aux comptes continue de signaler des défaillances systémiques ainsi que des problèmes récurrents. Il s'inquiète également de la lenteur avec laquelle les recommandations de cet organe sont appliquées. Il souligne aussi que l'action menée par les dirigeants en la matière est étroitement liée à ce que fait l'Organisation sur un plan plus général pour appliquer le principe de responsabilité (A/65/782, par. 12) (par. 20).	Ceci ne s'applique pas encore à la Mission, qui vient juste de démarrer ses activités, et que la première visite du Comité des commissaires aux comptes est prévue pour juillet-août 2012. Cependant, la Mission s'assurera que les recommandations du Comité seront rapidement mises en œuvre.
Le Comité consultatif sait bien que la rapidité avec laquelle évoluent les conditions dans lesquelles les missions de maintien de la paix opèrent peut exiger un ajustement des plans opérationnels et, partant, des réaffectations de ressources entre les différentes catégories de dépenses pendant l'exercice budgétaire. Soucieux de préserver la transparence et la discipline budgétaires, le Comité compte toutefois que les propositions de réaffectation de ressources continueront	La Mission prend note des conseils du Comité et s'engage à justifier dûment toutes réaffectations de fonds dictées par l'évolution des priorités sur le terrain.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
d'être rigoureusement examinées afin de veiller à ce qu'elles ne portent que sur les montants strictement nécessaires pour faire face aux changements de priorités (par. 22).	
Le Comité consultatif salue les mesures prises pour affiner et améliorer la présentation et les cadres logiques des budgets des missions de maintien de la paix. Toutefois, comme souligné par le Comité des commissaires aux comptes dans son dernier rapport sur les opérations de maintien de la paix [A/65/5 (Vol. II)], des lacunes persistent. Le Comité consultatif partage cet avis et estime, par exemple, que les produits présentés dans les projets de budget de certaines missions sont trop nombreux et trop détaillés. À son avis, l'une des difficultés posées par les cadres logiques tient à la présentation d'objectifs mesurables qui permettent aux États Membres d'évaluer l'efficacité avec laquelle les mandats sont exécutés et au Secrétariat d'utiliser ces cadres comme outils de planification et de contrôle (par. 26).	Prenant note des préoccupations du Comité, la Mission s'est efforcée de fournir un projet de budget clair et compréhensible, assorti d'objectifs mesurables réalistes, tout en veillant à ne pas trop détailler les produits.
Étant donné le montant des dépenses de maintien de la paix, qui ont dépassé 7,5 milliards de dollars en 2009/10, le Comité consultatif estime que des gains d'efficience de l'ordre de 24 millions de dollars sont insuffisants (par. 27).	La Mission a inscrit plusieurs gains d'efficience pour un montant total de 8 millions de dollars dans le budget 2012/13.
Le Comité estime que le Secrétaire général devrait continuer à examiner la question des postes vacants de longue date et de ceux qui visent à assurer des fonctions qui ne sont peut-être plus indispensables. De plus, il continue d'estimer que les postes devenus inutiles devraient être supprimés et que toute création de poste devrait être dûment justifiée (voir A/64/660, par. 19) (par. 30).	La MINUSS étant une nouvelle mission, elle ne dispose d'aucun poste vacant de longue date ou destiné à assurer des fonctions devenues superflues. À l'avenir, la Mission surveillera de près les postes vacants afin de déterminer s'ils sont toujours nécessaires.
Le Comité consultatif estime que les mesures prises pour appliquer la résolution 65/248 révèlent à quel point le nombre de postes restés vacants pendant des périodes prolongées dans les missions de maintien de la paix est important. Cette situation a également été mentionnée dans le rapport du Comité des commissaires aux comptes sur les opérations de maintien de la paix, qui estimait que cela pourrait indiquer que les postes en question ne sont plus nécessaires, surtout lorsque les missions s'acquittent de leur mandat de manière satisfaisante avec les ressources dont elles disposent (A/65/5 (Vol. II) par. 218). Le Comité consultatif réitère qu'il est nécessaire de réexaminer périodiquement la	Comme il est expliqué dans le paragraphe précédent, aucun des postes de la Mission n'est resté vacant pendant une période prolongée ou ne vise à assurer des fonctions qui pourraient être jugées superflues. À l'avenir, la Mission surveillera de près les postes vacants afin de déterminer s'ils sont toujours nécessaires.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
liste des postes demeurés vacants pendant de longues périodes, et notamment avant que la création de nouveaux postes soit proposée à l'Assemblée générale (par. 43).	
Compte tenu du nombre élevé de candidats présélectionnés et de la disponibilité probable du personnel des missions qui s'acheminent vers la phase de transition ou de retrait, le Comité consultatif s'attend à une réduction sensible du taux de vacance de postes et des délais de recrutement (voir également par. 49 et 50 ci-dessous). Cela devrait également permettre de recourir moins fréquemment à des équipes de dépannage d'urgence, ce qui est très coûteux, comme le Comité l'a déjà fait observer (voir A/64/660, par. 42) (par. 47).	La Mission approuve la recommandation du Comité. Elle est la première mission à avoir débuté avec un taux élevé d'occupation des postes, puisque nombre d'entre eux ont été pourvus par des membres du personnel provenant d'une mission qui réduisait ses effectifs (la MINUS).
Compte tenu du niveau élevé des dépenses afférentes aux carburants et de l'exposition au risque de fraude et d'abus, le Comité consultatif espère que la priorité sera accordée à la mise en service en temps voulu du système de gestion des carburants dans toutes les opérations de maintien de la paix. Entre-temps, le Comité espère que les efforts en vue de garantir une surveillance et des contrôles internes efficaces se poursuivront (par. 62).	La Mission prévoit d'utiliser le système électronique de gestion des carburants mis au point par le Siège dès sa sortie, prévue pour la fin février 2012. En attendant elle a élaboré et mis en place un programme de prévention de la fraude constitué en partie d'un programme informatique, lequel est conçu en partenariat avec le fournisseur de carburant et qui est compatible avec le système de gestion des carburants. La Mission utilise ce programme et a mis en place d'autres mesures pour assurer une utilisation rationnelle du carburant.
Le Comité consultatif se félicite que la fourniture de rations au personnel des opérations de maintien de la paix soit en grande partie sous-traitée à des entreprises locales. Il prend note de la réduction du coût moyen des rations dont a fait état le Secrétaire général et encourage la poursuite des efforts pour garantir que la fourniture de rations se fasse de manière rentable, en temps voulu et dans le respect des normes de qualité pour toutes les opérations de maintien de la paix (par. 65).	La Mission invite son fournisseur de rations à acheter ses denrées alimentaires sur le marché local, autant que possible. Elle lui a demandé d'étudier la possibilité de recourir à l'agriculture contractuelle pour s'approvisionner en fruits et légumes frais, comme cela était fait par la MINUS.
Le Comité consultatif espère qu'il sera tenu compte des conditions environnementales pour déterminer si des biens pouvant être acquis au moyen de contrats-cadres sont adaptés à certaines régions. Les conditions environnementales existantes devraient également constituer un facteur à prendre en considération dans la détermination de cycles appropriés de remplacement du matériel pour chaque opération de maintien de la paix (par. 68).	La politique et les directives de la Mission en matière d'environnement, qui ont été approuvées le 11 novembre 2011, comprennent des mesures visant à tenir compte de l'environnement dans la planification et les opérations (et à s'assurer que les biens utilisés sont adaptés au Soudan du Sud) afin de réduire au minimum l'impact des activités de la Mission et de son personnel sur l'environnement et de protéger la santé de la population. Conformément au paragraphe 21 de la politique et des directives environnementales de la Mission :

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
	a) La Mission s'efforce d'acheter des produits respectueux de l'environnement, réutilisables et recyclables; b) Elle s'emploie à respecter le principe de responsabilité élargie des producteurs, qui veut que le fabricant récupère son matériel pour assurer le recyclage ou le traitement des déchets; c) Dans le cadre de l'appel d'offres, elle doit s'assurer, autant que possible, que le service des achats inclut une clause de responsabilité exigeant la récupération du matériel usagé par le fournisseur; d) Elle doit être consciente de sa responsabilité de protéger le personnel et le matériel des effets néfastes des substances nocives. Le personnel chargé de l'approvisionnement, conjointement avec le service demandeur et la Section des achats, doit s'assurer que toute demande d'achat de produits chimiques précise la quantité qui pourra être utilisée dans un délai raisonnable afin de minimiser le stockage, et d'éviter aux produits dangereux de devenir obsolètes, réduisant ainsi les risques d'accident.
Le Comité consultatif a pris note avec préoccupation des conclusions du Comité des commissaires aux comptes concernant la sous-utilisation et les faibles taux d'occupation des appareils aériens dans certaines missions (A/65/5 (Vol. II), par. 238 à 250). Il prend note également des conséquences financières de la hausse du prix des carburants d'aviation, signalées par le Secrétaire général dans son rapport (A/65/738, par. 6). Le Comité escompte que les initiatives exposées par le Secrétaire général auront des effets positifs dans ces domaines et que les futurs rapports fourniront des données quantitatives des progrès réalisés à cet égard (par. 86).	La Mission a actuellement pour politique de réduire sa forte dépendance vis-à-vis des hélicoptères en les remplaçant systématiquement par des avions. Cette mutation est déjà bien entamée, et a permis de réduire le nombre d'hélicoptères. La Mission, en consultation avec le Siège, étudie la possibilité d'acheter et d'utiliser des avions ayant des capacités de décollage et d'atterrissage très courts. Cela lui permettrait de réduire sensiblement ses frais généraux, car ces avions consomment beaucoup moins de carburant que des hélicoptères. La Mission tire également parti du concept d'optimisation régionale de la flotte par le Centre de contrôle intégré des transports et des mouvements afin d'éviter d'avoir des appareils dédiés qui risquent d'être sous-utilisés.
Le Comité consultatif est troublé de savoir que la majorité des missions n'ont toujours pas achevé leur plan de formation obligatoire. Quand on sait que le montant global des crédits consacrés à la formation pour l'exercice en cours dépasse 25 millions de dollars, dont 18 millions inscrits aux budgets des missions, on pourrait s'attendre à ce que l'achèvement de ces plans soit une priorité. Le Comité recommande donc à l'Assemblée générale de prier le Secrétaire général de faire en sorte que toutes les missions se conforment à cet impératif (par. 114).	Le plan de formation de la Mission a été élaboré en tenant pleinement compte du mandat de la Mission, et il est rigoureusement respecté grâce à un suivi strict des programmes de formation internes et externes, conformément aux directives qui y sont énoncées.

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif a insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'établir un lien entre les programmes et objectifs de formation, d'une part, et l'exécution du mandat et les objectifs de l'Organisation, de l'autre. À cet égard, il considère comme un pas en avant l'établissement de priorités stratégiques en matière de formation et la règle selon laquelle chaque mission doit avoir son propre plan de formation correspondant à ses besoins particuliers. Il compte que les demandes de crédits de formation figurant dans les projets de budget 2012/13 des missions seront fondées sur des priorités claires, énoncées dans le plan de formation de chaque mission (par. 115).	Conformément au mandat de la Mission, son programme de formation met l'accent sur les activités de consolidation de la paix, comme le règlement et l'atténuation des conflits, la gouvernance, la protection des civils (la MINUSS est la première mission à tester un modèle de formation à une stratégie de protection des civils qui a été conçue au Siège), la réforme du secteur de la sécurité et l'état de droit.
Étant donné l'importance des fonds alloués aux activités de formation, le Comité consultatif estime que des mesures doivent encore être prises afin d'optimiser l'efficacité et la rentabilité de l'exécution des programmes de formation. À ce sujet, il réaffirme que les voyages au titre de la formation doivent continuer à faire l'objet d'un examen rigoureux et qu'il convient d'en restreindre le nombre dans toute la mesure possible (voir A/63/746, par. 63) (par. 135).	Le Groupe de la formation de la Mission utilise le plus souvent possible un consultant pour donner des cours en interne et offrir plus de possibilités à un plus grand nombre de membres du personnel, tout en organisant des stages de « formation de formateurs » et en privilégiant le recours à des experts au sein du système des Nations Unies.

Financement de la MINUSS

(A/66/592)

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
Le Comité consultatif se félicite de l'accent mis par la MINUSS sur le renforcement des capacités nationales et compte recevoir dans ses rapports futurs de plus amples renseignements sur les progrès réalisés dans ce domaine (par. 19).	Le Programme de renforcement des capacités du personnel recruté sur le plan national, qui doit être appliqué en plusieurs étapes, a débuté par une formation sur le terrain et des programmes de formation en ligne semi-encadrés destinés au personnel des services techniques et organiques. La prochaine initiative maîtresse porte sur un programme spécial d'administration et de gestion destiné à 90 agents des services généraux et administrateurs recrutés sur le plan national concernant l'ensemble de la Mission.
Le Comité consultatif compte que la MINUSS saura entretenir la coordination et la coopération au sein de l'équipe de pays des Nations Unies dans le cadre d'une répartition des tâches efficace (par. 25).	Afin d'éviter les doublons et d'assurer la cohérence entre la Mission et l'équipe de pays, des groupes de travail conjoints sont en cours de création sur des thématiques clefs comme la protection des civils et le plan de soutien à la consolidation de la paix. Pour toutes les autres activités entrant dans le cadre du mandat de la Mission pour lesquelles la coordination présente un avantage particulier, des plans de travail conjoints sont également établis.
Le Comité consultatif compte que le Secrétaire général prendra en considération tous les facteurs	Pour passer du statut de diffuseur national appuyé par l'ONU à celui de radiodiffuseur public indépendant en

Demande ou recommandation	*Mesures prises*
pertinents pour assurer le changement de statut de Radio Miraya dans les délais prévus. Il demande au Secrétaire général de fournir des informations sur les progrès accomplis à cette fin dans ses futurs rapports (par. 54).	cinq ans, la radio doit prendre les mesures préliminaires ci-après : a) Réaliser une étude de faisabilité visant à établir un modèle commercial pour assurer la viabilité à long terme de la radio sur ce marché; b) Effectuer une étude de faisabilité afin d'établir une structure et un contenu éditorial permettant d'assurer la viabilité financière de la radio; c) Mettre en place une formation à la gestion pour former des cadres dynamiques parmi le personnel recruté sur le plan national afin de gérer la radio une fois qu'elle sera indépendante; d) Organiser des consultations avec les principaux acteurs de la collectivité et du gouvernement; e) Renforcer la société civile dans le domaine des médias afin de promouvoir et d'accroître le soutien aux médias indépendants; f) Adopter des lois qui soutiennent et protègent les médias indépendants. Les mesures prises à ce jour sont les suivantes : a) Réalisation de l'étude « Miraya in the future new State of South Sudan », présentée à l'administration de la Mission en janvier 2011, laquelle décrit le rôle envisagé pour la radio après l'indépendance et qui doit assurer sa viabilité à long terme; b) Élaboration de la note de procédure, présentée en réponse à la demande du Représentant spécial du Secrétaire général en octobre 2011, énonçant les mesures envisagées; c) Inscription aux budgets 2011/12 et 2012/13 d'une formation en gestion et d'études de faisabilité.
Le Comité consultatif s'inquiète de savoir si la MINUSS aura suffisamment de moyens pour superviser le programme de construction ambitieux prévu pour la phase cruciale de sa mise en route. Il prend note également d'autres difficultés logistiques qui risquent de gêner le déroulement des travaux à certaines périodes de l'année. Le Comité consultatif compte sur le Secrétaire général pour surveiller l'état d'avancement des travaux et veiller à ce qu'ils soient achevés dans les temps (par. 63).	La Mission a déjà lancé une importante phase d'acquisition de matériaux de construction essentiels, de matériel, d'outils et de personnel pour ces projets de construction. Le matériel et les matériaux sont regroupés dans les capitales des états et dans d'autres endroits concernés par ces projets afin de surmonter les problèmes logistiques. Divers lieux ont été choisis pour la fourniture de matériaux locaux, comme le gravier, le sable et la latérite. Des mémorandums d'accord sur les terrains ont été signés pour la plupart des sites de construction. La Mission fait appel aux ressources et aux marchés régionaux pour compléter les ressources disponibles localement.

Annexe

Organigrammes

A. Services organiques

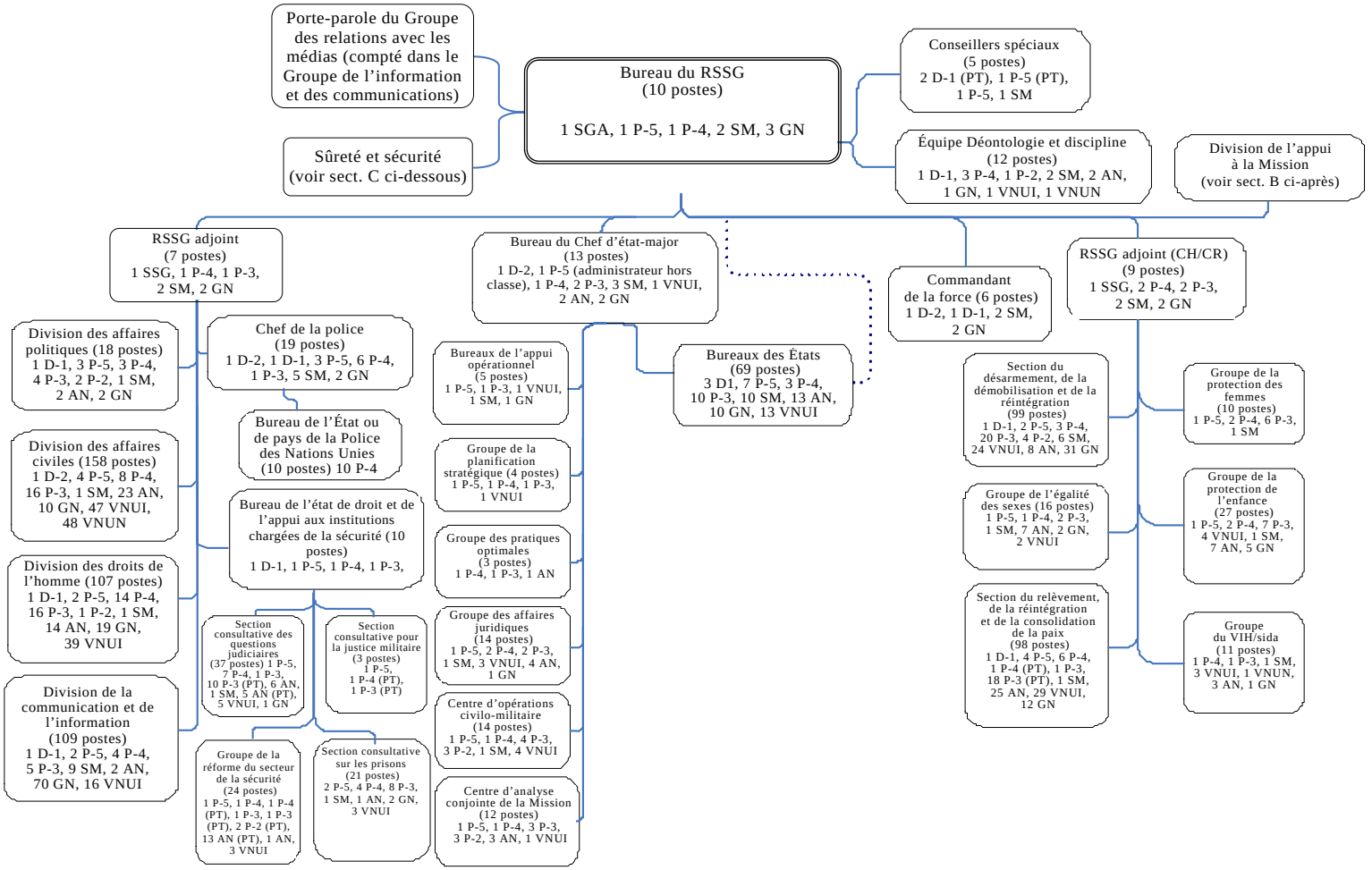

Abréviations : SGA : Secrétaire général adjoint; SSG : Sous-Secrétaire général; SM : Service mobile; VNUI : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international; VNUN : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national; PT : personnel temporaire (autre que pour les réunions); CH/CR : Coordonnateur de l'action humanitaire/Coordonnateur résident; RSSG : Représentant spécial du Secrétaire général; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national; AN : administrateur recruté sur le plan national.

B. Services d'appui

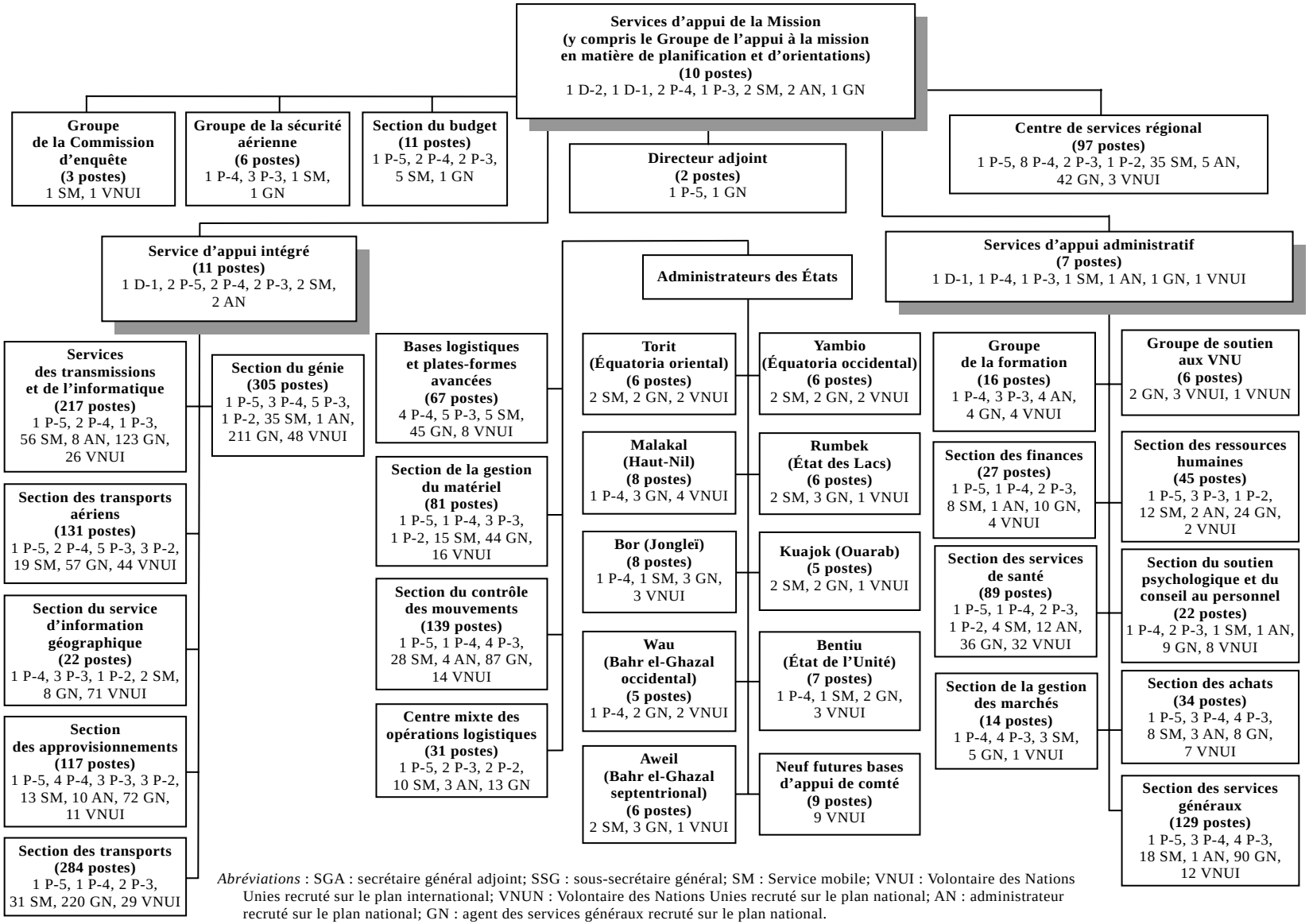

Abréviations : SGA : secrétaire général adjoint; SSG : sous-secrétaire général; SM : Service mobile; VNUI : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan international; VNUN : Volontaire des Nations Unies recruté sur le plan national; AN : administrateur recruté sur le plan national; GN : agent des services généraux recruté sur le plan national.

C. Sécurité

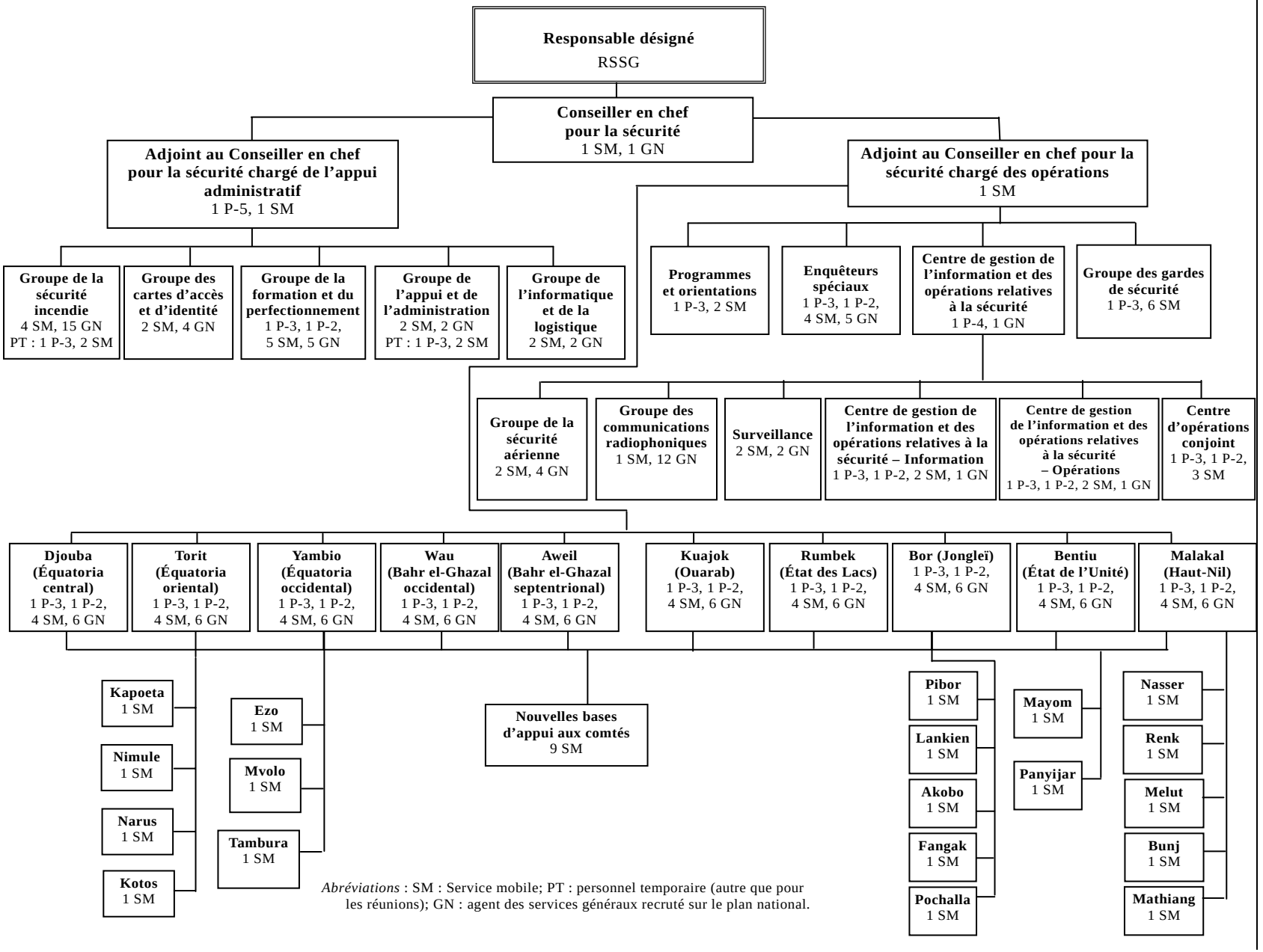

Abréviations : SM : Service mobile; PT : personnel temporaire (autre que pour les réunions); GN : agent des services généraux recruté sur le plan national.

D. Personnel militaire

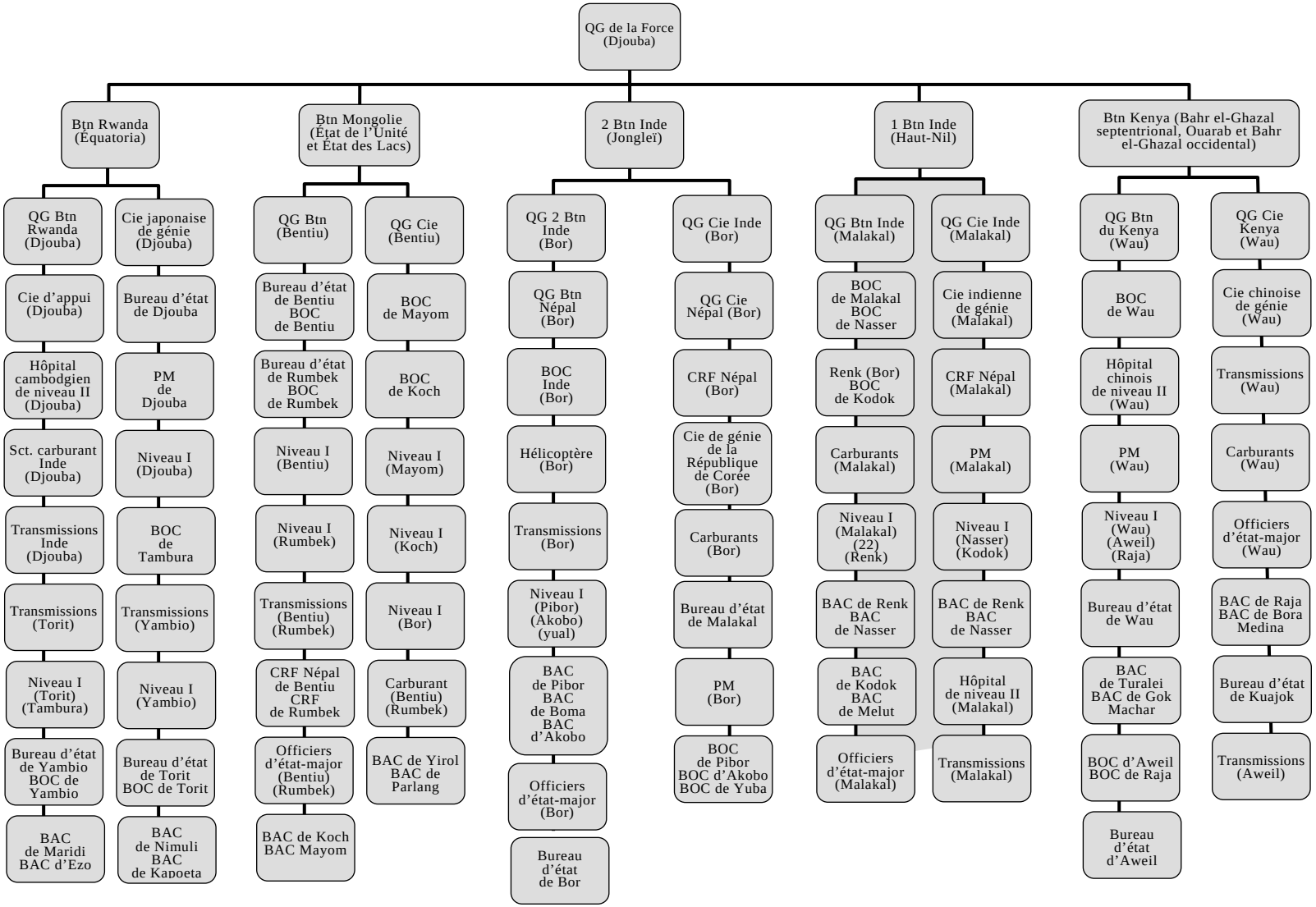

Abréviations : Btn : bataillon; QG : quartier général; BOC : Base opérationnelle de compagnie; Cie : compagnie; BAC : Base d'appui aux comtés; CRF : compagnie de réserve de la Force; PM : Police militaire; Sct. : section.

Carte

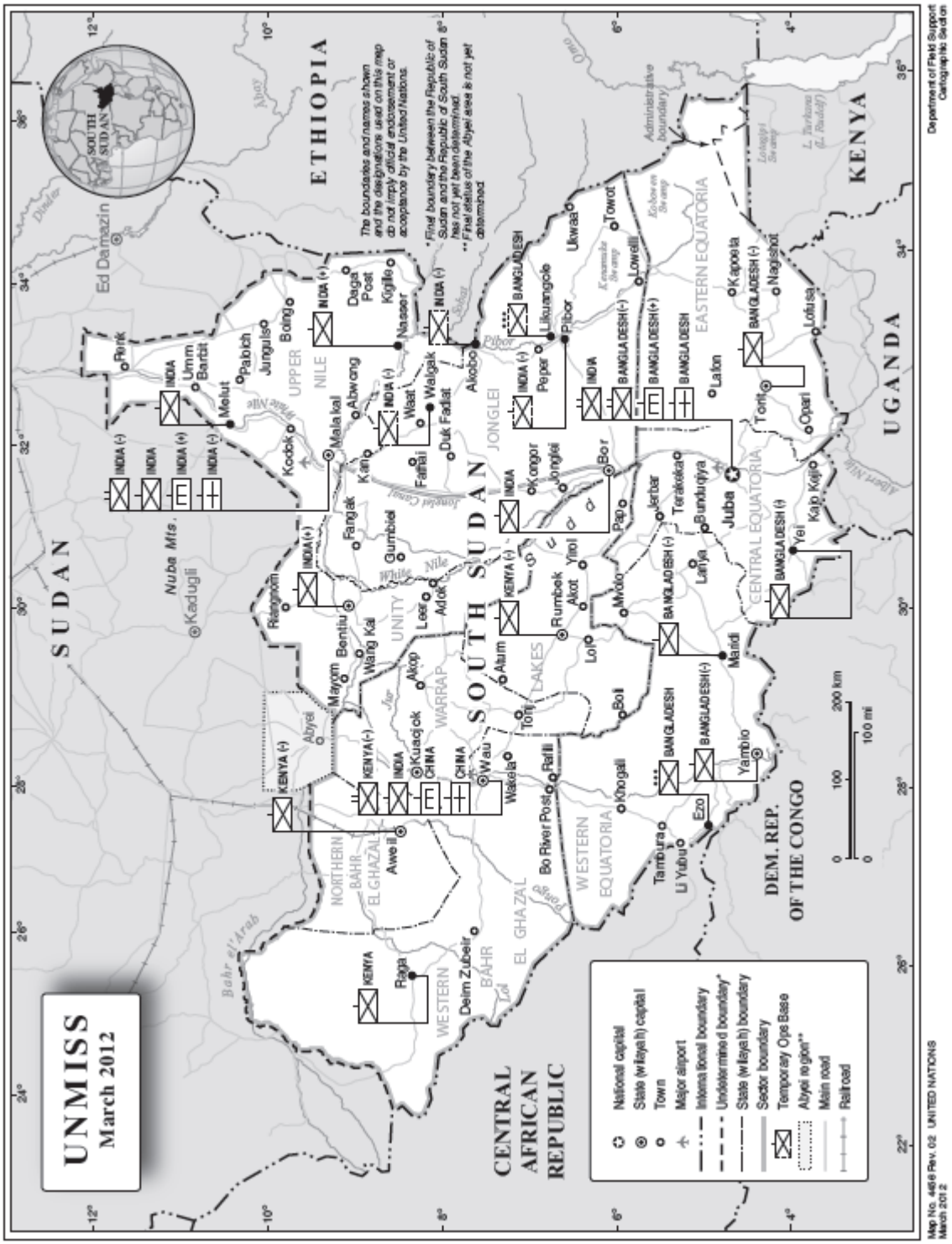
UNMISS
March 2012
SUDAN
SOUTH SUDAN
ETHIOPIA
KENYA
UGANDA
CENTRAL AFRICAN REPUBLIC
DEM. REP. OF THE CONGO
Ed Damazin
Kadugli
Nuba Mts.
Juba
Malakal
Bor
Wau
Aweil
Raga
Yambio
Torit
Lokichoggio
Kapoeta
Nagishot
Lotusa
Opari
Yei
Kaja Kaji
Maridi
Ezo
Tambura
Li Yubu
Kbogali
Bo River Post
Rafili
Deim Zubeir
Pibor
Ukwaa
Towot
Lowelli
Akobo
Waat
Walgak
Duk Fadiat
Nasser
Kigilo
Daga Post
Boing
Pabich
Jungulei
Umm Barbit
Melut
Renk
Kodok
Kiir
Fangak
Gumbiel
Riangnom
Bentiu
Mayom
Abyei
Leer
Adok
Akop
Wang Kai
Rumbek
Akot
Yirol
Mvolo
Lol
Aluim
Tonj
Kongor
Jonglei
Pap
Jebar
Terakeka
Bundujiya
Lanya
Pibor
Ukuangole
Peper
Labon
Kapoeta
Nagishot
Lotusa
Opari
Torit
Yei
Kaja Kaji
Maridi
Yambio
Ezo
Tambura
Li Yubu
Kbogali
Bo River Post
Rafili
Deim Zubeir
Raga
Awiel
Wau
Kuajok
Abyei
Rumbek
Akot
Yirol
Mvolo
Lol
Aluim
Tonj
Leer
Adok
Akop
Wang Kai
Mayom
Bentiu
Riangnom
Fangak
Gumbiel
Kiir
Kodok
Melut
Umm Barbit
Renk
Pabich
Jungulei
Boing
Daga Post
Kigilo
Nasser
Waat
Walgak
Duk Fadiat
Akobo
Pibor
Ukuangole
Peper
Lowelli
Towot
Ukwaa
Kongor
Jonglei
Pap
Jebar
Terakeka
Bundujiya
Lanya
Juba
Labon
Kapoeta
Nagishot
Lotusa
Opari
Torit
Yei
Kaja Kaji
Maridi
Yambio
Ezo
Tambura
Li Yubu
Kbogali
Bo River Post
Rafili
Deim Zubeir
Raga
Awiel
Wau
Kuajok
Abyei
UNITY
WARRAP
LAKES
JONGLEI
UPPER NILE
EASTERN EQUATORIA
CENTRAL EQUATORIA
WESTERN EQUATORIA
NORTHERN BAHR EL GHAZAL
WESTERN BAHR EL GHAZAL
White Nile
Blue Nile
Sobat
Pibor
Akobo
Administrative boundary
National capital
State (wilayah) capital
Town
Major airport
International boundary
Undetermined boundary*
State (wilayah) boundary
Sector boundary
Temporary Ops Base
Abyei region**
Main road
Railroad
0 100 200 km
0 100 mi
The boundaries and names shown and the designations used on this map do not imply official endorsement or acceptance by the United Nations.
* Final boundary between the Republic of Sudan and the Republic of South Sudan has not yet been determined.
** Final status of the Abyei area is not yet determined.
Department of Field Support
Cartographic Section
Map No. 4456 Rev. 02 UNITED NATIONS
March 2012